

RAPPORT D'ACTIVITE



Année 2020





Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois

Le Paradis

16 430 BALZAC

05 45 38 16 71

contact@sybra.fr

www.rivieres-angoumois.fr

Partenaires financiers



Table des matières

I.	Évolutions du SyBRA.....	7
1.	Gouvernance	7
2.	Statuts et compétences.....	7
3.	Organisation	11
A.	L'équipe des agents.....	11
B.	Bureaux et Comités Syndicaux	11
II.	Marchés publics réalisés et suivis en 2020.....	15
1.	Marché gestion de la végétation rivulaire - <i>Fonctionnement</i>	15
2.	Marché pour l'harmonisation de 5 Plans Pluriannuels de Gestion (PPG) et Déclaration d'Intérêt Général (DIG) - <i>Investissement</i>	15
3.	Marché hydromorphologie - <i>Investissement</i>	16
4.	Marché d'étude Boëme – 4 ouvrages liste 2 - <i>Investissement</i>	16
5.	Marché d'étude Touvre – 4 ouvrages liste 2 - <i>Investissement</i>	18
6.	Marché de maîtrise d'œuvre sur la Nouère – travaux sur 4 ouvrages liste 2 - <i>Investissement</i> 20	
7.	Marché DIG – PPG Anguienne et Boëme - <i>Investissement</i>	23
III.	Actions par bassin versant.....	27
1.	Le risque inondation.....	28
A.	Sollicitations diverses	28
B.	Etat des lieux risques inondations.....	28
2.	Bassin de la Nouère.....	30
A.	Continuité écologique sur les ouvrages liste 2.....	30
B.	Réunion locale sur l'affluent du Sauvage	30
C.	Travaux marché ripisylve.....	30
D.	Travaux équipe d'entretien	31
E.	Suivi des travaux de diversification des écoulements et des habitats.....	34
3.	Bassin de la Touvre.....	36
A.	Suivi débitmétrique	36
B.	Suivi RECEMA.....	36
C.	Étude continuité écologique	37
D.	Travaux marché ripisylve.....	37
E.	Travaux équipe d'entretien	38
4.	Bassin de l'Échelle	39
A.	Suivi des assecs.....	39

B.	Pompage eau potable	39
C.	Ruissellements-bassin versant-Site de la Combe à la Mole/Trotte-Renard.....	39
D.	Travaux équipe d'entretien	40
5.	Bassin de l'Anguienne	42
A.	Travaux secteur chemin des Jésuites à la Folie	42
B.	PPRi Anguienne	45
C.	Travaux marché ripisylve.....	46
D.	Travaux équipe d'entretien	46
6.	Bassin des Eaux-Claires.....	47
A.	Travaux hydromorphologiques	47
B.	Travaux équipe d'entretien	47
7.	Bassin de la Charraud	49
A.	Suivi assec.....	49
B.	Travaux hydromorphologiques	49
C.	Travaux marché ripisylve.....	49
D.	Travaux équipe d'entretien	49
8.	Bassin de la Boème.....	51
A.	Suivi RECEMA.....	51
B.	Étude continuité écologique ouvrage liste 2.....	52
C.	Mesures compensatoires LGV.....	53
D.	Mesures compensatoires SAFT	53
E.	Suivi station limnimétrique	54
F.	Fontaine du Poirier	55
G.	Groupe de travail site de l'ancienne carrière Lafarge	55
H.	Brèche sur le cours de la Petite Boème.....	55
I.	Travaux marché ripisylve.....	57
J.	Travaux équipe d'entretien	57
9.	Bassin du Claix	59
A.	Travaux marché ripisylve.....	59
B.	Travaux équipe d'entretien	59
10.	Bassin de la Vélude.....	59
A.	Prospection terrain.....	59
B.	Travaux équipe d'entretien	60
11.	La Guirlande.....	60
A.	Prospection terrain.....	60
B.	Travaux équipe d'entretien	61

12.	Autres bassins versants du Fleuve Charente.....	61
A.	Prospection terrain.....	61
13.	Communication	63
A.	Site internet.....	63
B.	Travail communication.....	63
IV.	Participation en tant que personne publique associée.....	66
V.	BILAN FINANCIER 2020.....	68
1.	Compte de résultat techniciens - annexe 1.....	68
2.	Compte de résultat équipe d'entretien - annexe 2.....	68
3.	Compte administratif 2020 et budget primitif 2021	70

I. Évolutions du SyBRA

1. Gouvernance

La Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM du 27 janvier 2014) et la Loi portant Nouvelle Organisation de la République (Loi NOTRe du 8 aout 2015) bouleversent quelque peu l’organisation territoriale de gestion des milieux aquatiques sur le territoire national. Depuis plus de 50 ans, certaines communes du territoire se sont associées pour assurer la gestion coordonnée de cours d’eau. Ainsi, six Syndicats de Rivières ont vu le jour et assuraient jusqu’en 2017 toute une série d’actions dont l’objectif était de préserver et de valoriser ces cours d’eau.

Le 15 mai 2018, la Préfecture de la Charente a validé par arrêté Préfectoral les statuts du SyBRA, actant que ce dernier devenait Syndicat mixte fermé avec un territoire hydrographiquement cohérent (bassins versants dans leur entièreté).

Gouvernance 2020

<i>EPCI à FP</i>	<i>Surface BV</i>	<i>Elus titulaires</i>	<i>Représentation %</i>
Grand Angoulême	565,27	14	50,00
Grand Cognac	99,72	5	17,86
Rouillacais	104,32	5	17,86
Cœur de Charente	71,22	2	7,14
Lavalette Tude Dronne	60,42	2	7,14
	900,95	28	100,00

2. Statuts et compétences

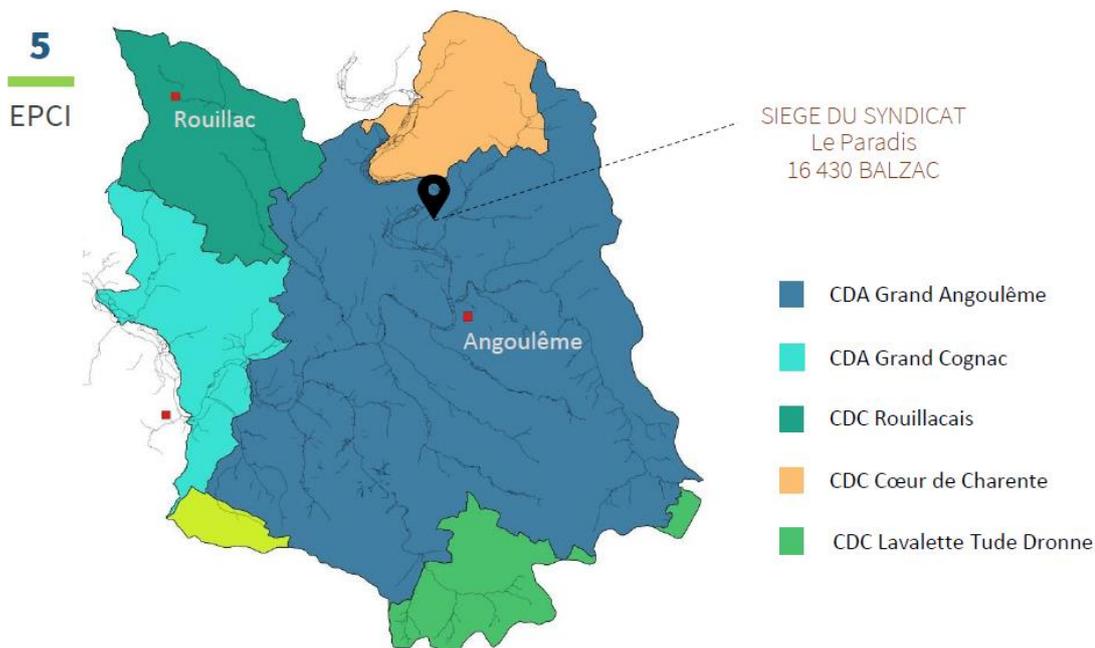
En référence aux statuts du SyBRA, la collectivité a repris les 4 alinéas GEMAPI :

- 1° L’aménagement d’un bassin ou d’une fraction de bassin hydrographique
- 2° L’entretien et l’aménagement d’un cours d’eau, canal, lac ou plan d’eau, y compris les accès à ce cours d’eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d’eau
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

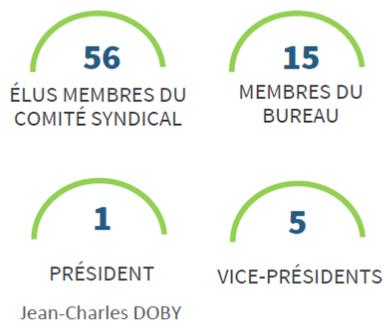
Le SyBRA de 2020 en quelques chiffres :



Territoire de compétence



▶ GOUVERNANCE



▶ SERVICES



Nos membres :

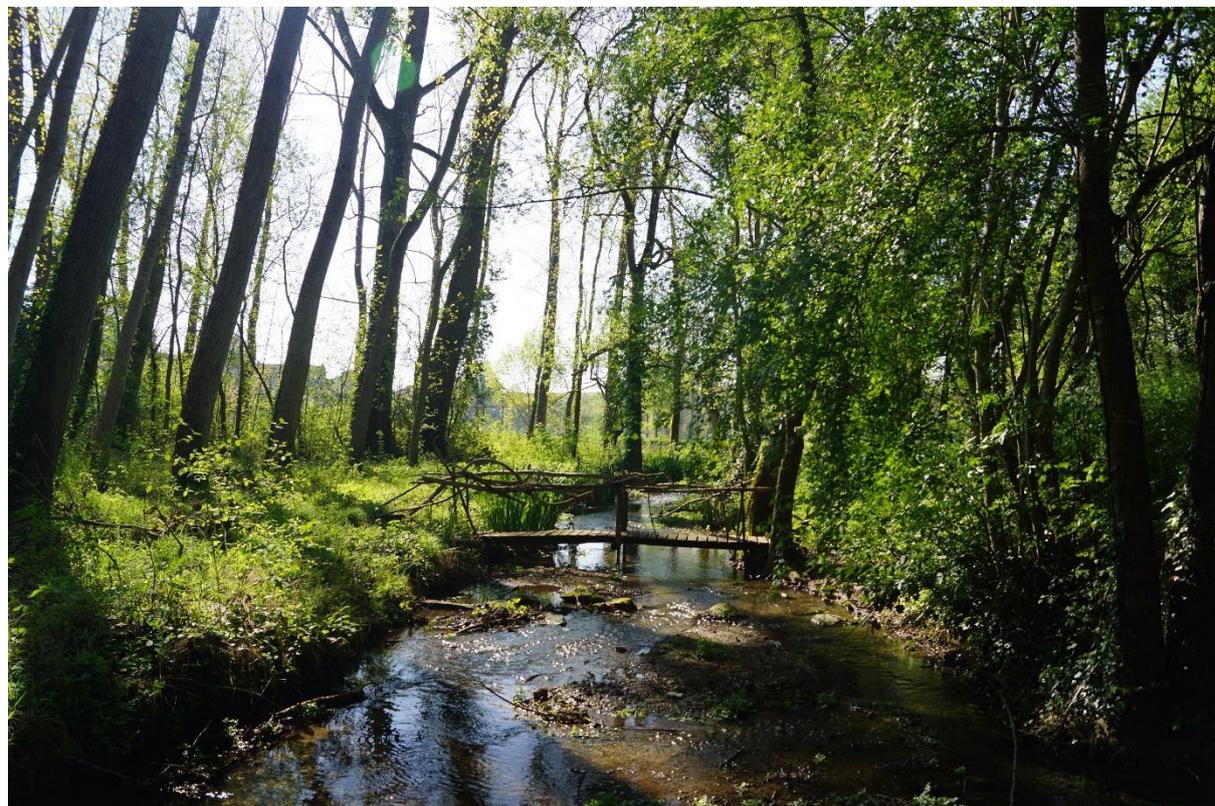


L'objectif du SyBRA, en relation avec les EPCI à FP de notre territoire, a été de se structurer à l'échelle du périmètre hydrographique cohérent défini par les services de la Préfecture de la Charente fin 2015.

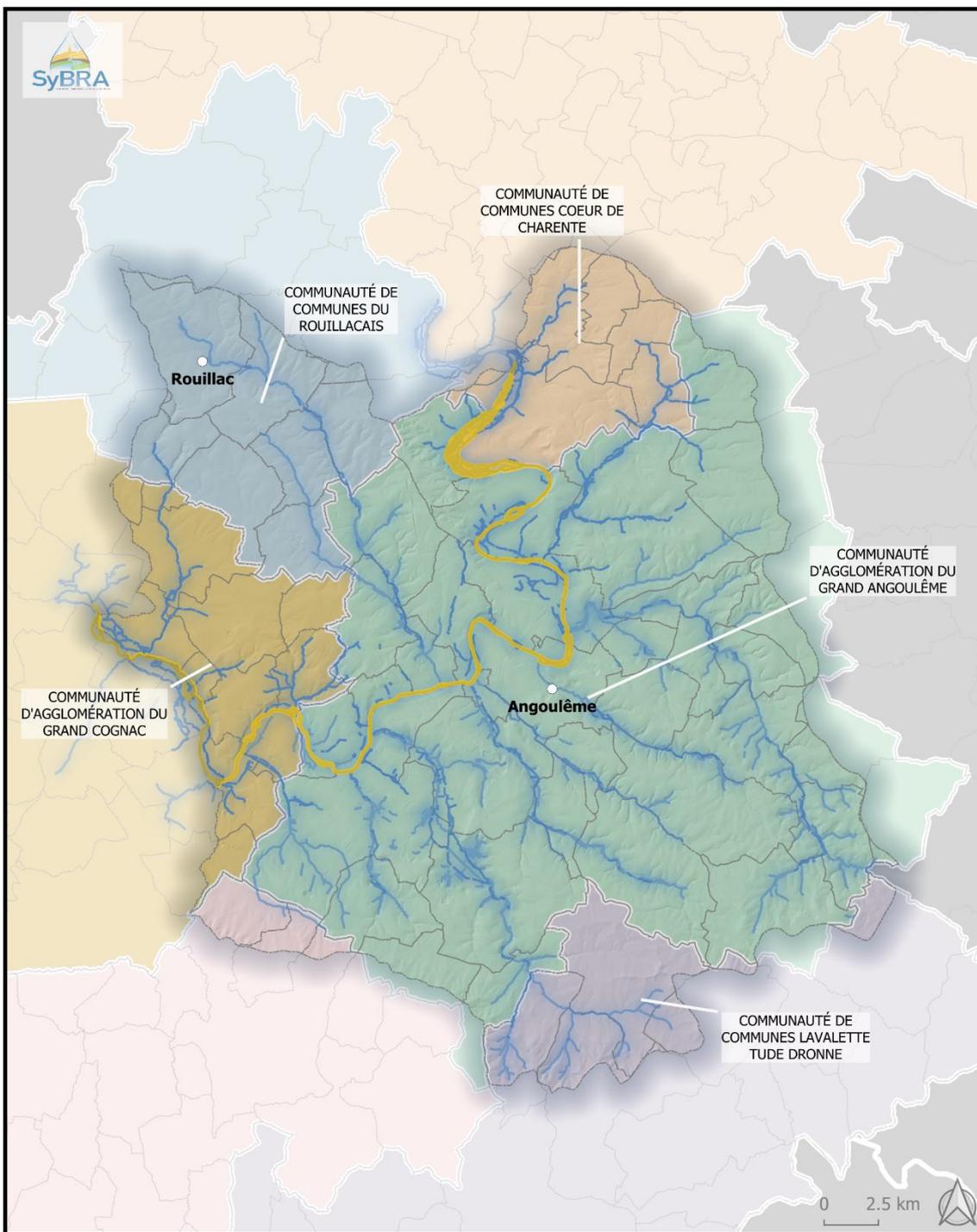
Aussi, 2015, de nombreuses réunions ont été provoquées par le Syndicat afin que chaque EPCI de notre territoire soit partie prenante de la construction de notre structure. Des réunions de travail ont été instaurées pour mettre commun les politiques des EPCI et les politiques du SyBRA.

Afin de suivre ses objectifs, le SyBRA met en place des actions ciblées sur les cours d'eau et les versants. Le panel d'interventions est multiple et fait appel à une connaissance fine des milieux où nous évoluons.

Chacune de nos actions a été validée localement par une multitude d'acteurs (riverains, élus, propriétaires, personnes techniques, services de l'État, associations diverses...) et regroupées au sein d'un document de travail et de programmation appelé Plan Pluriannuel de Gestion (PPG).



2020



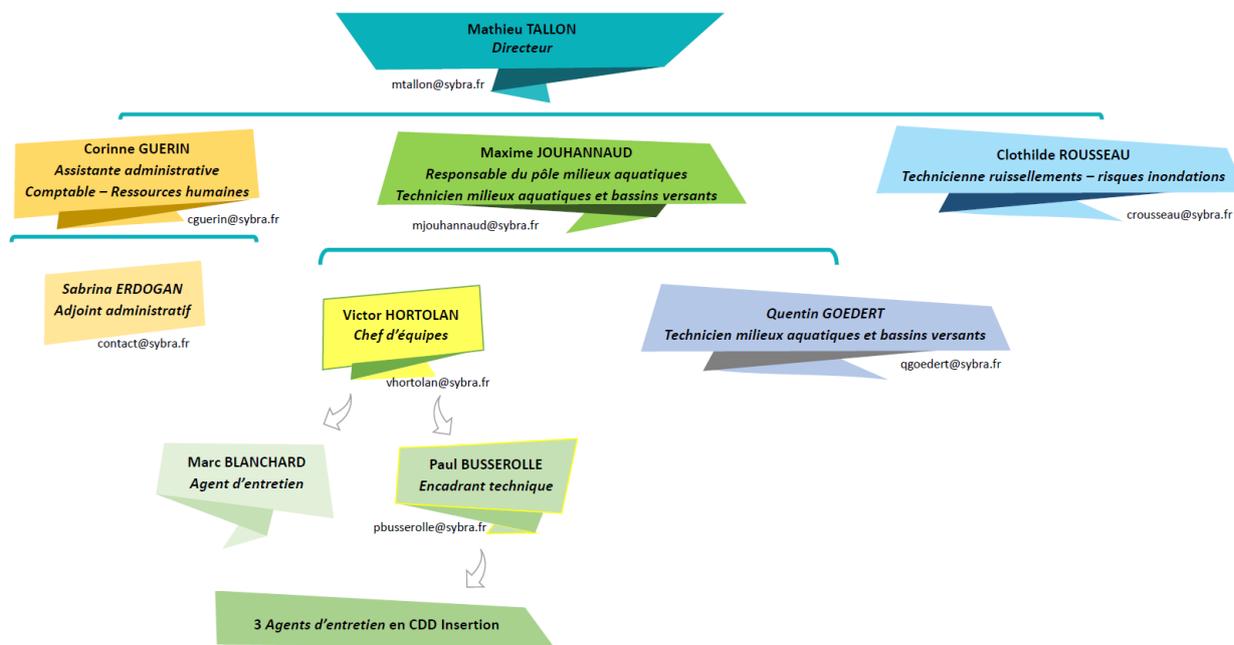
TERRITOIRE DU SYBRA	
Données : MNT 1m (IGN), Cours d'eau (SyBRA, IGN), Communes (IGN), EPCI (IGN) Conception : SyBRA - Clothilde Rousseau 2020-12-17T16:35:04.006	Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois Le Paradis - 16 430 BALZAC 05 45 38 16 71 - contact@sybra.fr

Aujourd'hui, le SyBRA a la compétence pour travailler à l'échelle du bassin versant de l'Angoumois.

3. Organisation

A. L'équipe des agents

En ce qui concerne l'organigramme de la structure et les fiches de poste, elles ont été travaillées en bureau puis délibérées par le comité le 7 décembre 2017. Cette base a été nécessaire en 2018 afin de mettre en œuvre le RIFSEEP (nouveau régime indemnitaire) et les entretiens individuels annuels.



Deux recrutements ont été mis en œuvre en 2020 :

- 1 recrutement sur la partie administrative (adjoint administratif),
- 1 recrutement dans le pôle milieux aquatiques, bassins versants (technicien milieux aquatiques et bassins versants).

B. Bureaux et Comités Syndicaux

Bureaux Syndicaux

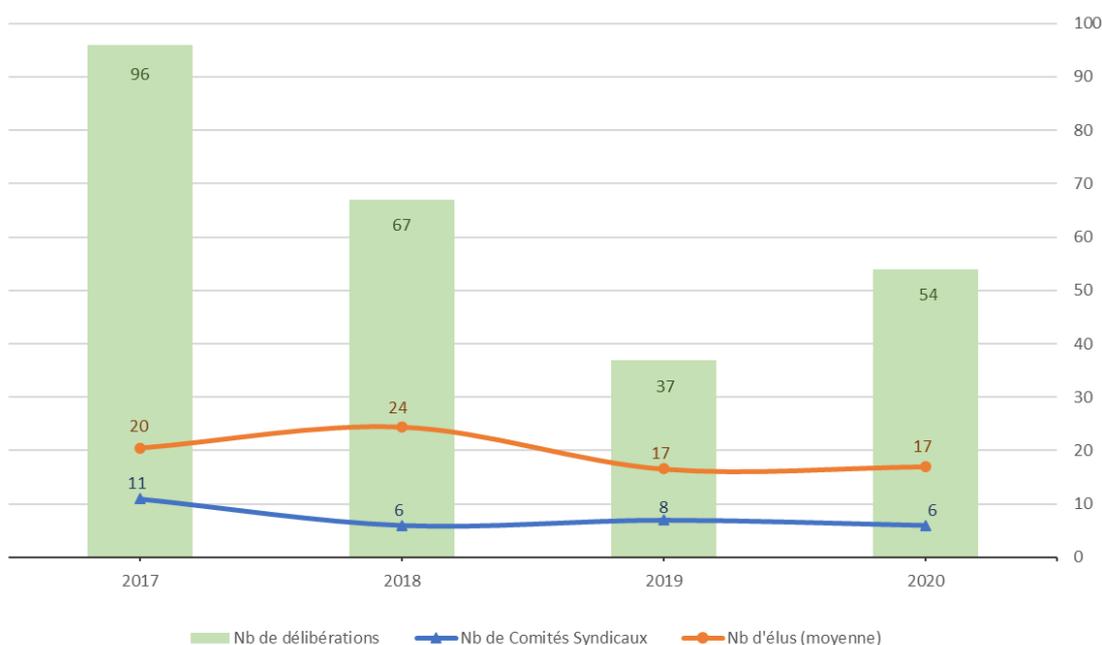
Au nombre de 15, les élus membres du Bureau Syndical se sont réunis à 5 reprises en 2020 afin de préparer les ordres du jour des Comités Syndicaux, mais aussi pour œuvrer aux perspectives politiques, financières et de travaux pour les années futures. Par exemple, en fin d'année 2020, un travail de fond sur les actions (plans de gestion à 10 ans) et les lignes financières du SyBRA a été amorcé par les membres du Bureau Syndical.

Comités Syndicaux

Les élus du SyBRA se sont réunis à 7 reprises pour prendre les décisions nécessaires au fonctionnement du SyBRA.

Ces dernières ont notamment traité des thèmes suivants :

- Budget et comptabilité
- Élections (Président, Vice-présidents, membres du bureau)
- Ressources humaines (création d'emploi, RIFSEEP, astreintes, plan de formation, prévoyance, risques statutaires)
- Lancement de marchés publics (études, travaux)
- Conventions (suivi socio-professionnel des agents en insertion, EPTB données météo, mesures compensatoires SAFT-ACC, DREAL et COSEA...)
- Adhésion en 2020 à l'EPTB
- Demandes de financements (Conseil Départemental de la Charente, Région Nouvelle Aquitaine, Agence de l'Eau Adour Garonne)
- Etat des lieux risque inondation



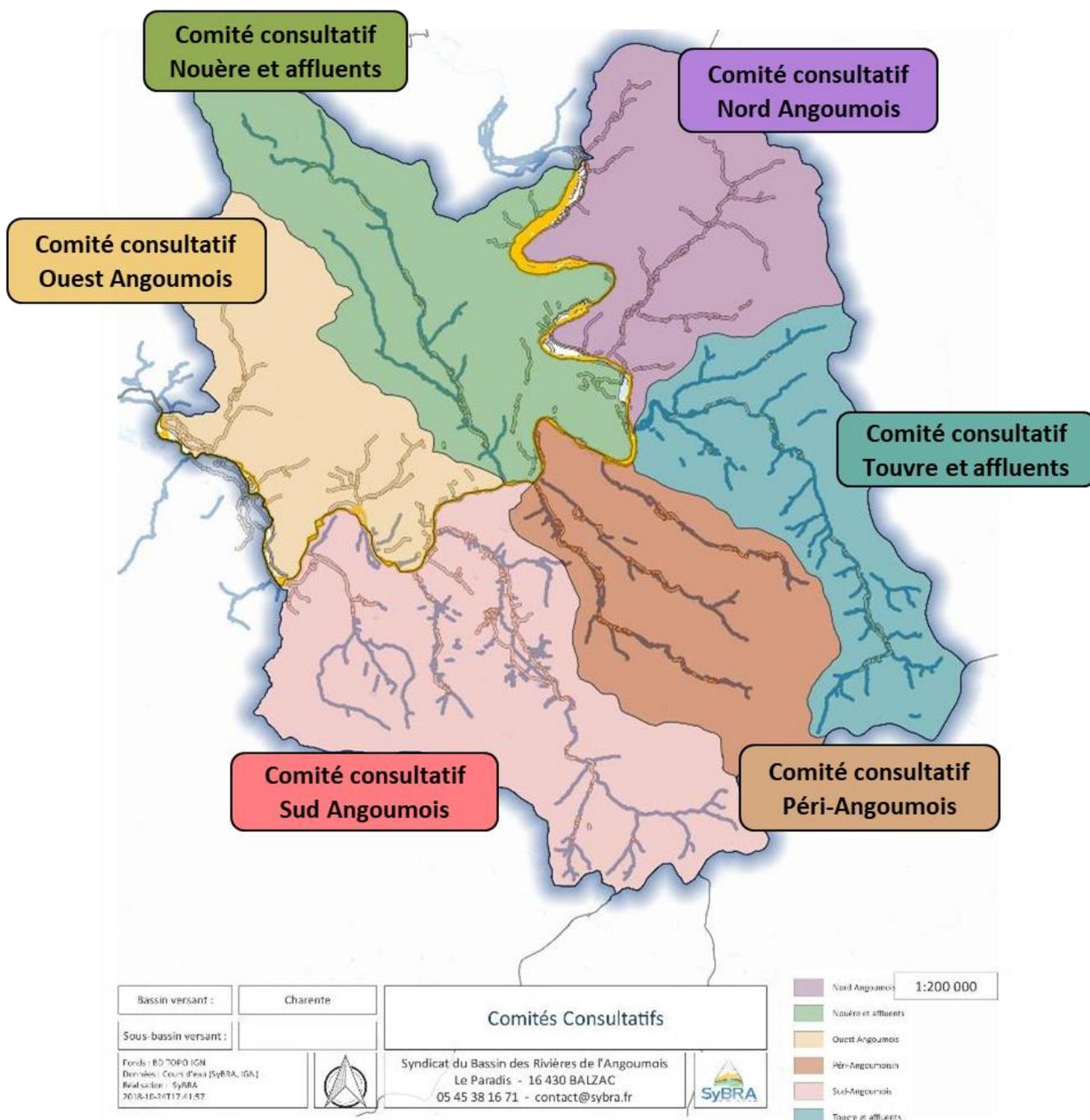
Comités Consultatifs

Afin de garantir une action de terrain, les élus du SyBRA ont souhaité en 2018 mettre en place sur 6 territoires homogènes, des comités consultatifs.

Leurs rôles sont de rapprocher le SyBRA et les élus locaux sur l'intégralité son périmètre et de permettre à la fois de communiquer sur les actions mais aussi de faire remonter des problématiques locales. Les personnes conviées sont les élus communaux (communes situées sur le bassin versant de chaque comité). Il pourra y être associés des partenaires (DDT 16, AFB, LPO, Charente Nature, Charente

Eaux, EPTB ...) ou usagers (association de riverains, industriels, agriculteurs ...) suivant les sujets débattus.

Le Comité Consultatif n'a aucun pouvoir de décision et n'est pas une réunion publique.



Il n'y a eu aucun comité consultatif en 2020. La crise sanitaire n'a pu permettre leur mise en place mais également la finalisation des planifications de travaux à 10 ans par bassin versant.



Les marchés publics

II. Marchés publics réalisés et suivis en 2020

1. Marché gestion de la végétation rivulaire - *Fonctionnement*

Par délibération du 20 février 2020, le SyBRA a réalisé avec l'aide de Charente Eaux, une procédure adaptée passé en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bon de commande tel que défini aux articles 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La consultation avait pour objet un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande de prestations relatif aux actions de valorisation de la végétation rivulaire sur l'ensemble des cours d'eau du SyBRA et leurs affluents pour une durée de 36 mois : Anguienne, Boème, Charraud, Claix, Eaux Claires, Échelle, Nouère, Touvre, Vélude.

Dans le cadre du présent accord-cadre à bons de commande, le montant de travaux maximal proposé par le maître d'ouvrage est de 150 000,00 € HT pour 36 mois.

Après mise en ligne du marché, deux entreprises ont répondu à l'offre. L'entreprise SARL Rivolet a été retenu sur le présent marché. La notification a été réalisé le 16 octobre 2020.

En 2020, 16 149,72 euros ont été engagés sur ce marché et le reliquat du marché précédent, principalement sur des arbres basculés, menaçant directement les écoulements ou la sécurité publique (*voir détails par bassin versants-p26*).

Agence de l'Eau Adour Garonne : 50% du montant HT engagé

2. Marché pour l'harmonisation de 5 Plans Pluriannuels de Gestion (PPG) et Déclaration d'Intérêt Général (DIG) - *Investissement*

Par délibération du 8 juin 2017, le SyBRA a réalisé avec l'aide de Charente Eaux, une procédure adaptée – Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics.

Le marché de prestations intellectuelles relatif à la mise en place de plans pluriannuels de gestion (**PPG**) et mise en conformité réglementaire est mandaté sur les bassins du Claix, des Eaux Claires, de l'Échelle, de la Nouère et de la Touvre, et leurs affluents.

La date de remise des offres s'est fait le 8 décembre 2017. Après analyse des différentes propositions, le bureau Eau Méga a été retenu. La réunion de lancement réalisée le 09 mars 2018 a permis de notifier le lancement du marché. Le montant du marché est de 84 765,60 € TTC.

Le marché a pour but de définir un programme d'action sur 10 ans et par bassin versant.

En 2019, la phase 1 (état des lieux et diagnostic) a été actée par le COPIL le 7/10/19. Les techniciens du SyBRA ont suivi le Bureau d'Étude et les points d'étapes afin que cette phase se déroule sans encombre. La phase 2 (élaboration des plans de gestion par bassin versant) n'a pu être terminée en

2020. Les conditions sanitaires n'ont pu permettre lors du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de rencontrer tous les partenaires. Des réunions ont été engagées courant mars puis courant juin/juillet 2020 :

- Canoë : 16 juin,
- Services Grand Angoulême : 20 juillet,
- Services Rouillacais : 15 juillet,
- CEN / Charente Nature / LPO : 12 mars,
- OFB : 21 juillet,
- DREAL / CAUE / ABF : 6 mars,
- Fédération de pêche et AAPPMA locale : 5 mars,
- EPTB : 31 mars
- Chambre d'agriculture : sans réponse.

Les élus arrivant en fin de mandat courant juin, ont décidé de laisser la nouvelle équipe choisir les orientations à 10 ans.

Agence de l'Eau Adour Garonne : 70% du montant HT engagé

Conseil Départemental de la Charente : 10% du montant HT engagé

3. Marché hydromorphologie - Investissement

Aucuns travaux n'ont pu être réalisés courant 2020 en relation avec les conditions sanitaires.

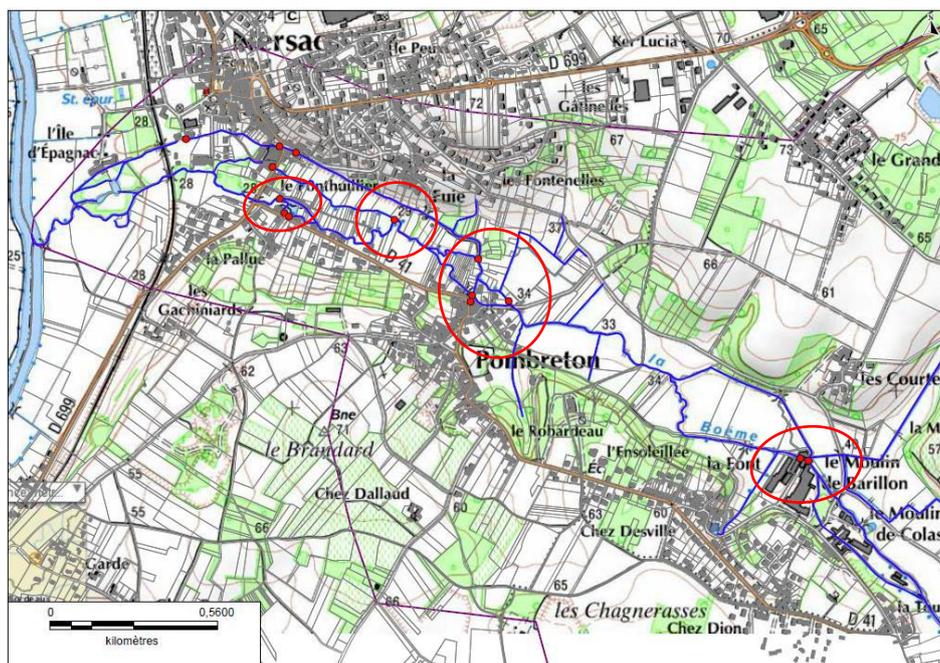
4. Marché d'étude Boëme – 4 ouvrages liste 2 - Investissement

Initiée par « l'ex » SIAH Charraud Boëme, cette étude consiste à étudier la faisabilité d'une continuité écologique sur les 4 ouvrages aval de la Boëme classés en liste 2.

Le syndicat a décidé de mettre en place à partir de 2015 son nouveau programme d'actions sur le cours de la Boëme. Les élus du syndicat ont mis en place plusieurs axes de travail, et notamment les ouvrages hydrauliques classés en liste 2.

L'arrêté du 7 octobre 2013 établissant la liste des cours d'eau mentionnée au 2^o du I de l'article L. 214-17 du code de l'environnement sur le bassin Adour-Garonne classe en liste 2 La Boëme, du moulin de Barillon (inclus) à sa confluence avec la Charente. Ce classement correspond à 5 ouvrages, dont, le plus à l'aval, a été aménagé.

Cette étude a pour intérêt de travailler sur les 4 autres sites existants.



La majorité des ouvrages déterminent la répartition des eaux entre le cours principal et un bief de moulin.

Le cours de la Boême a fortement été modifié depuis de nombreuses années. En effet, sur les 47 kms du cours de la Boême présents sur les communes de Vougezac, Mouthiers-sur-Boême, Roulet St Estèphe, La Couronne et Nersac, 43.5 %, soit 20,21 kms, sont des biefs représentant un linéaire artificiel conséquent.

Les politiques passées étaient d'évacuer au maximum les eaux et de limiter toutes inondations, le cours principal a donc lui aussi subi de nombreuses modifications. Les nombreux curages et rectifications du lit ont incisé de façon significative les fonds du cours, appauvris la granulométrie et favorisé les érosions de berge.

L'étude a été notifiée le 11 Juillet 2016 au Bureau d'Études SEGI.

Le début d'année 2017, du fait notre fusion ne nous a pas permis d'avancer tout de suite sur l'avancement de nos études.

Après le 1^{er} comité de pilotage (réunion officielle de lancement) le 22 septembre 2016, nous avons déclenché un comité technique pour la phase 2 le 7 avril 2017.

Il s'en est suivi un comité de pilotage pour la validation de la phase 2 le 18 septembre.

Un nouveau comité technique s'est rencontré le 6 octobre pour discuter sur la phase 3. Lors de ce comité il a été décidé de créer des petits COPIL de pré validation par secteur. Une réunion de secteur a donc été réalisée sur le site du bief de Nersac. Ce bief alimente 3 moulins en série. Cette réunion a eu lieu le 4 décembre 2017.

À la suite de celle-ci, un rendez-vous avec les services DDT et AFB a été réalisé le 13 avril 2018. Le retour a été fait en août 2019.

L'étude s'est poursuivie et a été clôturée le 22 novembre 2019. Chaque site fait l'objet d'un projet terminé. Le solde des financements a été traité en 2020.

La collectivité a décidé de ne rendre pas prioritaire l'aménagement des 4 sites. La priorité est donnée sur le cours de la Touvre.

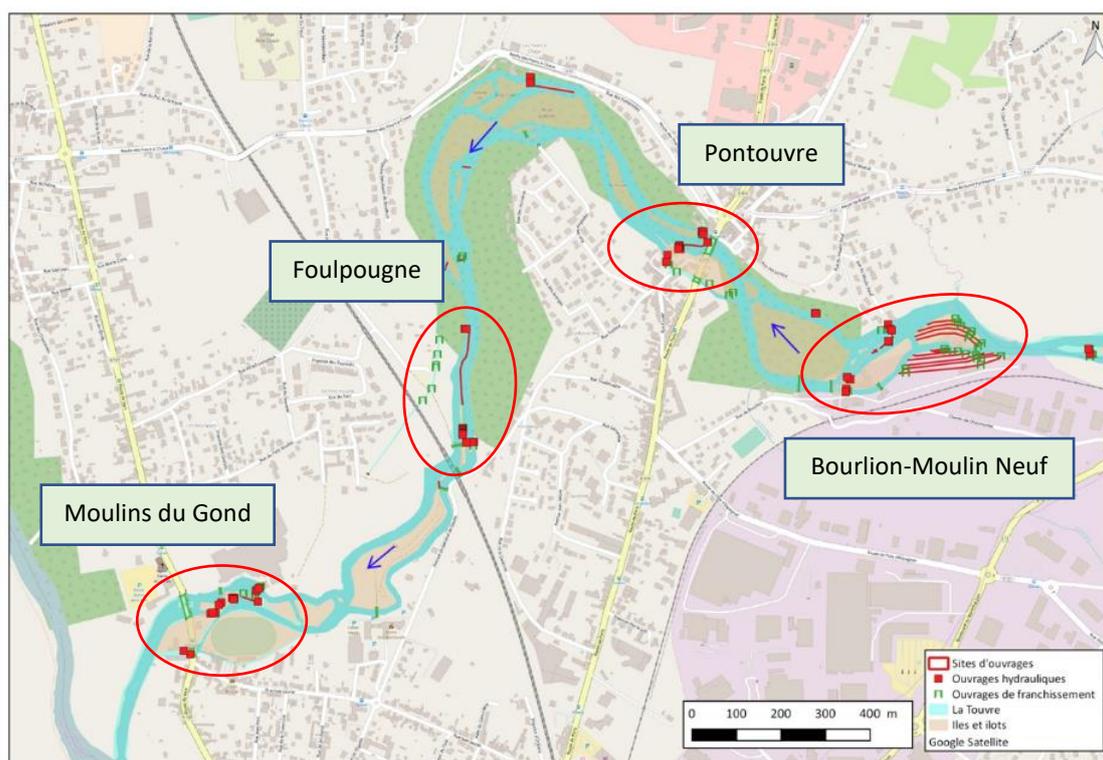
Agence de l'Eau Adour Garonne : 70% du montant HT engagé (22 609 euros)

Région Nouvelle Aquitaine : 10% du montant HT engagé (3 222 euros)

5. Marché d'étude Touvre – 4 ouvrages liste 2 - Investissement

Initiée par « l'ex » SIAHP de la Touvre, cette étude consiste à étudier la faisabilité d'une continuité écologique sur les 4 ouvrages aval de la Touvre classés en liste 2.

En 2019, l'étude était au stade de la phase 3 (choix d'un scénario par site), un COTECH a été réalisé le 14 novembre 2019.



L'un des objectifs forts de cette étude est de trouver des solutions techniques réalisables afin de rendre franchissables et transparents, tant d'un point de vue sédimentaire que piscicole, les 4 sites d'ouvrages concernés sur Gond-Pontouvre, sans ignorer les enjeux, les usages qui en dépendent et les conséquences de l'aménagement sur les ouvrages.

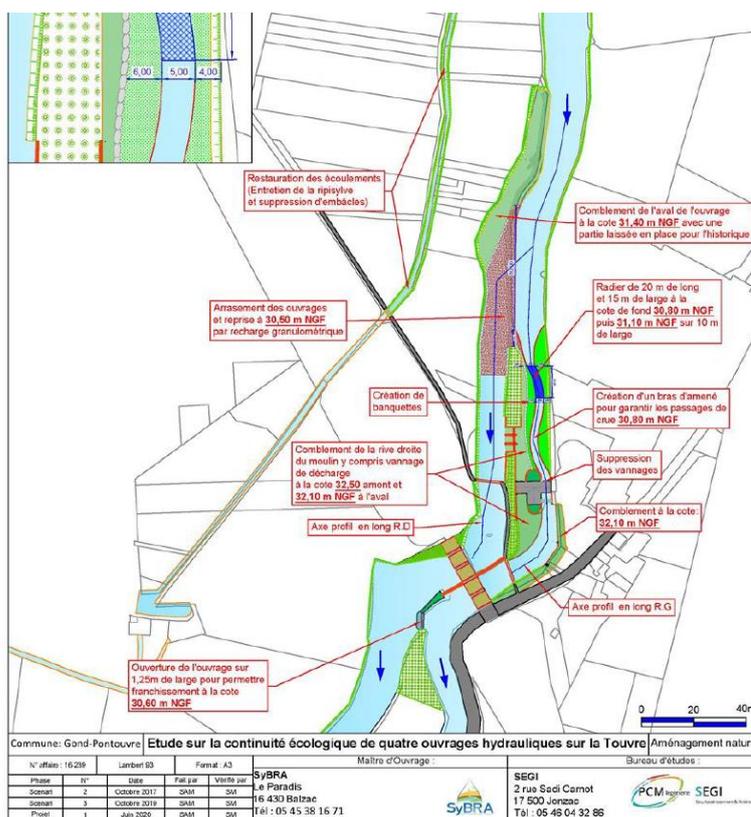
L'étude demandée est la première phase d'une démarche qui vise, pour le SIAHP de La Touvre à :

- Améliorer les conditions de vie piscicole et l'équilibre des milieux aquatiques en relation étroite avec les critères objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau (qualité biologique, hydrobiologique, physico-chimique et hydromorphologique),
- Maintenir les conditions de sécurité publique,
- Améliorer les conditions d'écoulement des eaux, en particulier en période d'étiages (baisse des débits, gestion des ouvrages),
- Satisfaire au mieux l'ensemble des usages.

La collectivité a décidé de rendre la Touvre prioritaire en terme d'aménagement de la continuité écologique. Les services de l'Etat ont classé à ce titre la Touvre comme axe prioritaire dans le cadre des listes 2. Néanmoins l'aménagement de ces 4 sites ne s'intégrera pas dans les plans de gestion à 10 ans mais des DIG individuelles seront réalisées. Les modalités de financement est un axe de travail encore à travailler au vu des montant conséquents.

L'année 2020 a permis de finaliser l'étude, notamment de fixer le choix d'un scenario par ouvrage.

Exemple du projet d'aménagement sur Foulpougne (Gond-Pontouvre)



Agence de l'Eau Adour Garonne : 70% du montant HT engagé

Région Nouvelle Aquitaine : 10% du montant HT engagé

6. Marché de maîtrise d'œuvre sur la Nouère – travaux sur 4 ouvrages liste 2 - Investissement

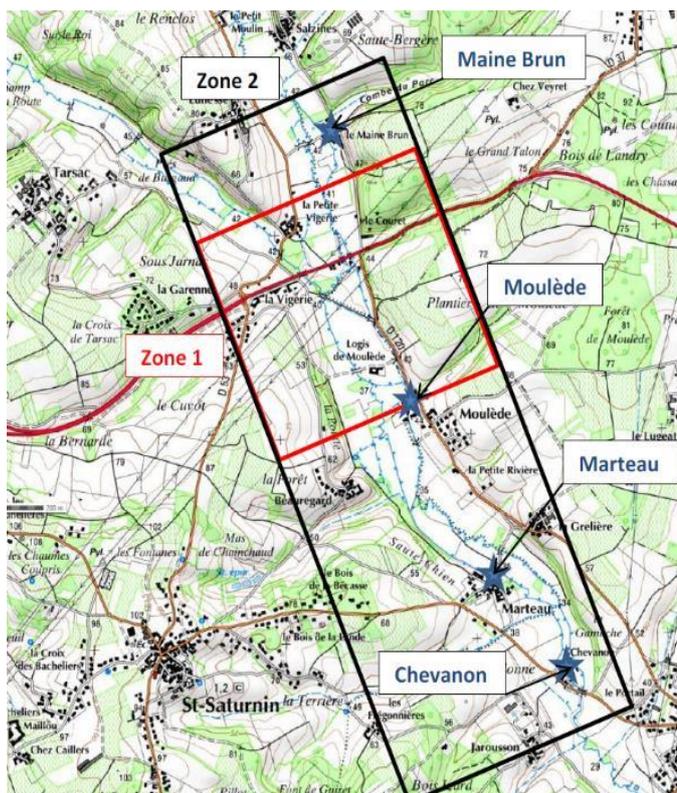
Initiée par « l'ex » SIAH de la Nouère à travers une étude sur les 4 ouvrages aval classés en liste 2 (terminée en juillet 2017), le SIAH de la Nouère s'était positionné comme maître d'ouvrage opérationnel dans cette opération. Bénéficiant de cofinancements liés aux opérations de développement territorial (LGV-COSEA et doublement de la RN141-DREAL Nouvelle Aquitaine), le Syndicat bénéficie de 100% de financement pour la réalisation de l'opération (continuité écologique sur ces 4 ouvrages.)

Partenaire de l'opération, l'Agence de l'Eau Adour Garonne aide financièrement et techniquement à la réalisation de travaux.

En 2019, les techniciens ont participé à 40 réunions de chantiers, conseillé le maître d'œuvre (DIRA) et le groupement d'entreprises sur les actions proches du cours d'eau (rejets, protection, déclenchement de pêches électriques, gestion des niveaux d'eau...) et planifier les pêches électriques de sauvetage avec la Fédération des pêcheurs de la Charente.

La notification au Bureau d'Etudes NCA Environnement (maître d'œuvre) a été actée le 23/11/2018 et l'entreprise le 15/07/2018.

Les travaux ont débuté par la zone 1, (moulin de Moulède).



L'entreprise devait finir les travaux courant 2020 sur les 4 sites, néanmoins nous avons appris lors du 1^{er} confinement de mars sa liquidation judiciaire. Un nouveau marché a été réalisé. 4 entreprises ont posé candidature et après analyse c'est un groupement solidaire qui a été retenu, les entreprises MLTP et SARL RIVOLET.

La notification a été effectuée le 16 octobre 2020.

Un bon de commande a été édité pour la réalisation sur le site Vigerie-Moulède d'imperméabilisation du bief et l'aménagement du lit majeur en rive gauche à l'aval de l'ouvrage de répartition avec pose de radier aval de l'ouvrage.



Bief de Moulède étanchéifié avec de l'argile



Avant / Après





Travail aval de l'ouvrage de répartition sur lit majeur en rive gauche

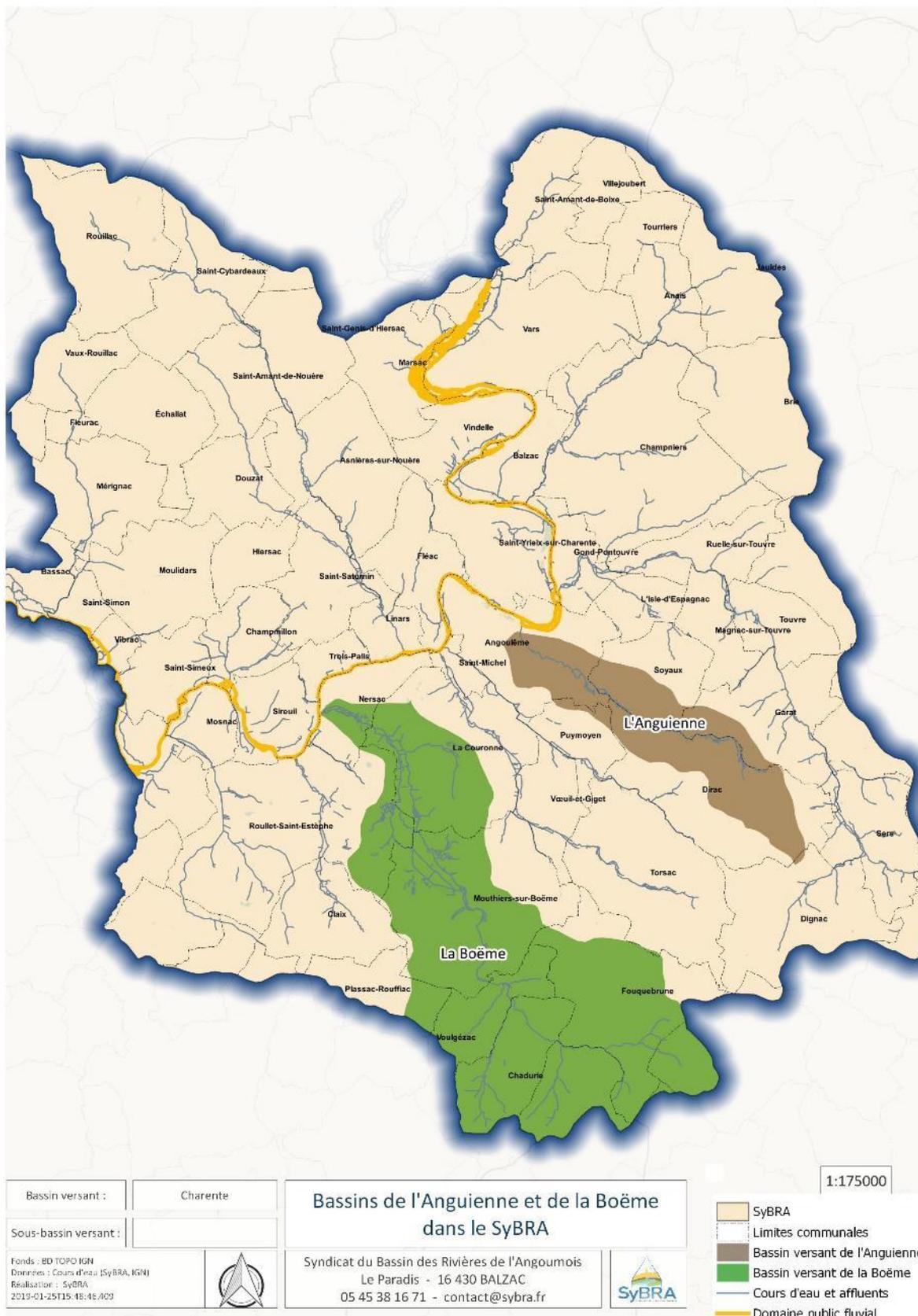


Travail aval de l'ouvrage de répartition sur lit majeur en rive gauche et radiers

Cout de l'opération 394 805 euros

Financement 100% COSEA, DREAL Nouvelle Aquitaine et Agence de l'Eau Adour Garonne

7. Marché DIG – PPG Anguienne et Boême - Investissement

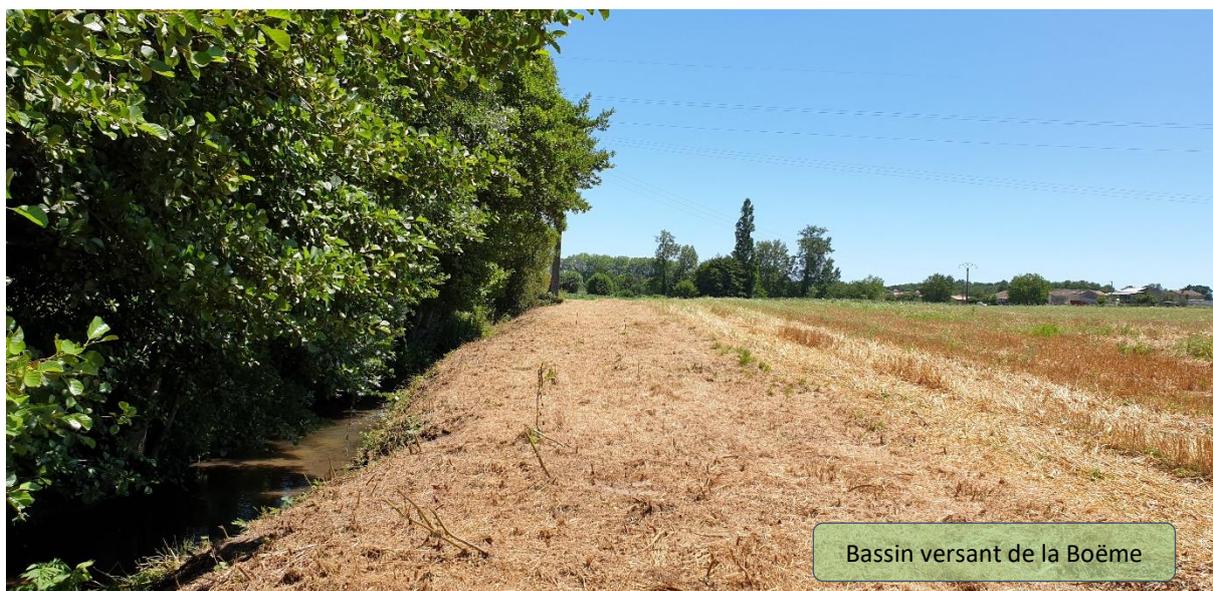


Par délibération du 13 mars 2019, le SyBRA a réalisé avec l'aide de Charente Eaux, une procédure adaptée passé en application des dispositions du Code de la commande publique.

Le marché de prestations intellectuelles relatif à la mise en place de plans de gestion pluriannuels et rédaction des documents réglementaires est mandaté sur les bassins de l'Anguienne et de la Boème, et leurs affluents. Cette étude sera réalisée sur 18 mois.

La date de remise des offres s'est faite le 13 septembre 2019. Après analyse des différentes propositions, le bureau SEGI a été retenu. La réunion de lancement a été réalisée le 15 janvier 2020 a permis de notifier le lancement du marché. Le montant du marché est de 54 990,00 € HT.

Le marché a pour but de définir un programme d'action sur 10 ans par bassin versant et a été notifié auprès du bureau d'études le 06 décembre 2019.



L'étude se décompose en 3 phases :

- Phase 1 : Etat des lieux et diagnostic,
- Phase 2 : Définition des stratégies d'intervention et des objectifs de gestion ; définition des actions avec priorisation technique et financière,
- Phase 3 : Production des dossiers de déclaration d'intérêt général (DIG) documents réglementaires nécessaires.

Le terrain permettant la phase 1 a été réalisé de janvier à août. Des COTECH ont eu lieu le 15 septembre 2020 pour le bassin de la Boème et le 25 septembre 2020 pour l'Anguienne.

Le COPIL de fin de phase s'est déroulé le 1^{er} octobre.

L'étude doit se terminer en 2021 pour permettre la 1^{ère} tranche de travaux en 2022.

Agence de l'Eau Adour Garonne : 50% du montant HT engagé

Région Nouvelle Aquitaine : 20% du montant HT engagé

Conseil Départemental de la Charente : 10% du montant HT engagé



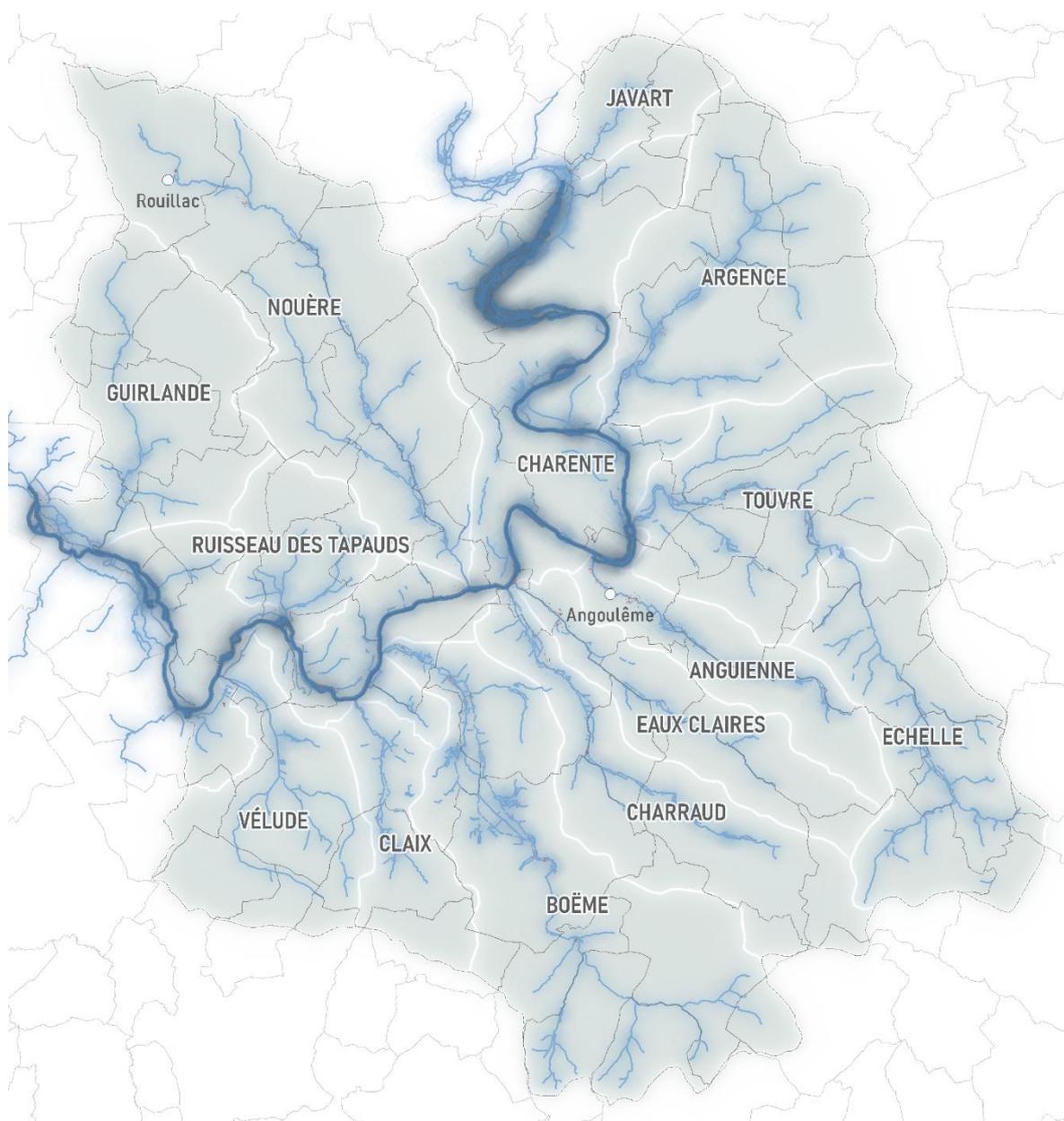
Nos actions

III. Actions par bassin versant

La gestion bassin versant hydrographiquement cohérent paraît être la solution la plus raisonnable. En effet, on peut délimiter par la ligne de partage des eaux une étendue drainée par un cours d'eau et ses affluents : c'est cette étendue que l'on nomme bassin versant. Du fait de l'écoulement des eaux, une organisation naturelle de l'espace bien hiérarchisée (rivières et affluents) semble donc s'imposer, pour une gestion hydrologique rationnelle qui respecterait aussi l'ordre « naturel ».

Reprenre les limites d'un bassin versant pour organiser la gestion de l'eau semble donc être le meilleur moyen non seulement de respecter la nature, mais aussi de transcender les intérêts particuliers, puisque cette organisation naturelle de l'espace apparaît difficilement contestable.

Les actions du SyBRA découlent directement de l'analyse des causes de dégradations de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques identifiées lors des prospections terrain et des différentes études état des lieux/diagnostics.



1. Le risque inondation

A. Sollicitations diverses

Le SyBRA a répondu à de diverses sollicitations pour des problématiques d'inondations sur le territoire. Le syndicat a un rôle de conseils et de recommandations, mais également de mise en œuvre de projets d'études, de gestion ou d'aménagement pour la lutte contre les inondations.

B. Etat des lieux risques inondations

L'état des lieux risques inondations, initié par le SyBRA en 2019, a été finalisé. Son objectif, en plus d'acquérir des connaissances sur le territoire, est de prioriser les secteurs les plus vulnérables au risque inondation.

Celui-ci se base dans un premier temps sur le recensement des problématiques d'inondations auprès des communes du territoire, incluant leurs localisations précises et leurs caractéristiques. Puis l'état des lieux a été complété avec un travail cartographique. En exploitant des données existantes, des cartographies d'aléas et d'enjeux ont été réalisés en préambule. Puis le croisement de ces données a permis le développement de cartographie des secteurs vulnérables.

Pour finir, plusieurs indices ont été modélisés, la sensibilité potentielle à l'érosion hydrique, l'estimation des volumes ruisselés et les zones potentielles d'accumulation et de transfert d'écoulements.

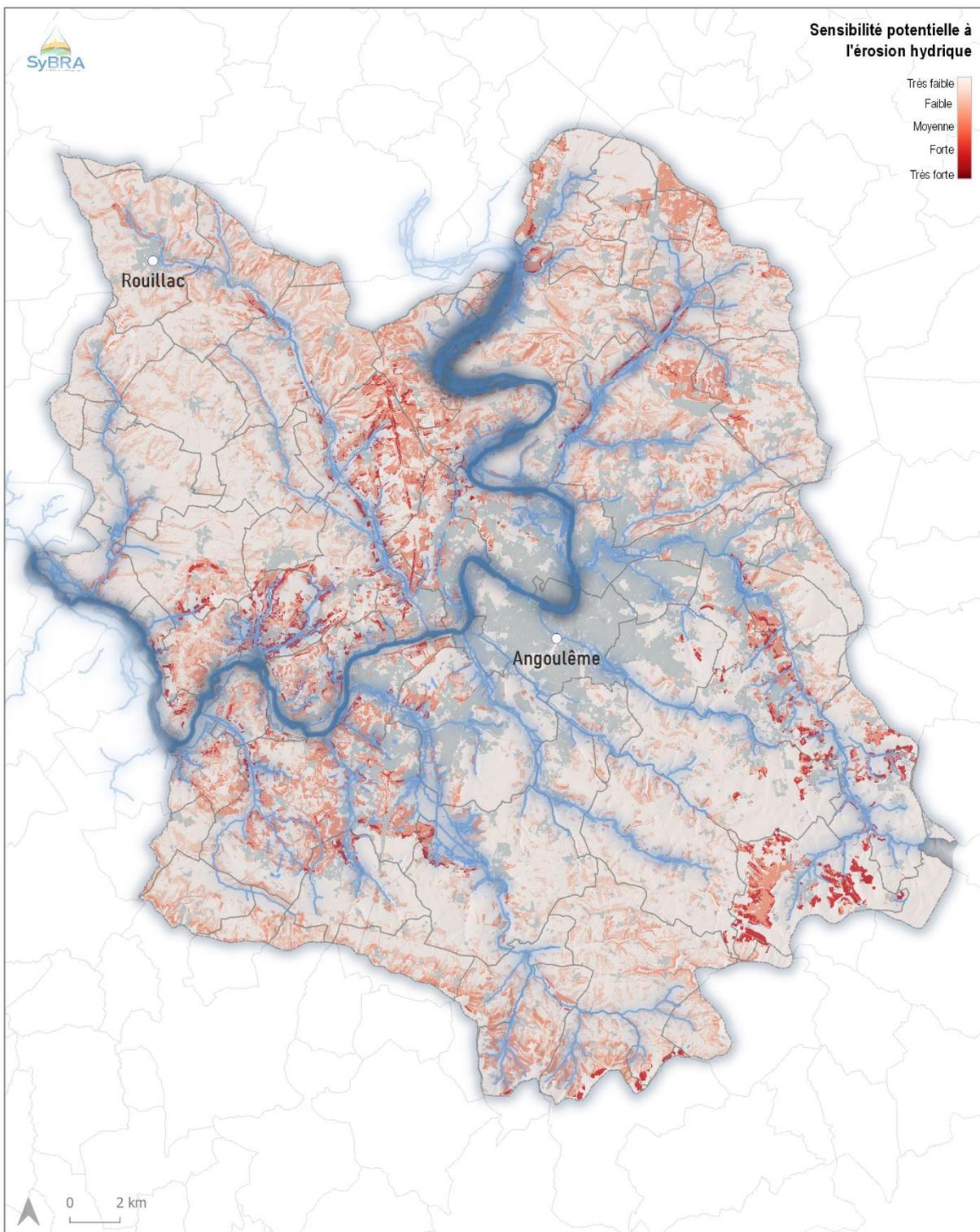
La sensibilité potentielle à l'érosion hydrique représente les surfaces émettrices de particules solides, la potentialité d'éléments fins à se mobiliser lors d'un épisode pluvieux.

Le modèle utilisé dans le cadre de l'étude reprend une méthodologie mise au point nationalement (Le Bissonais et al., 1998, 2002), et est basé sur des croisements de paramètres sous forme de combinaisons logiques.

Les paramètres d'entrée, issues de simplifications des processus de genèse des phénomènes d'érosion et de ruissellement, pris en compte pour le calcul de l'érosion hydrique sont la topographie (pentes), l'occupation du sol, et les caractères pédologiques (sensibilité d'un sol à la battance et érodibilité).

La présentation de l'état des lieux a été initié durant l'automne 2020, et sa transmission est en cours d'élaboration.





SENSIBILITE POTENTIELLE A L'EROSION HYDRIQUE

Données : IGN, SyBRA
 Conception : SyBRA - Clothilde Rousseau
 2021-02-17T15:49:16.542

Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois
 Le Paradis - 16 430 BALZAC
 05 45 38 16 71 - contact@sybra.fr

2. Bassin de la Nouère

A. Continuité écologique sur les ouvrages liste 2

Après l'étude commencée en 2015 (SIAH de la Nouère) et terminé en 2017, l'année 2020 fut la deuxième année de travaux.

La Nouère est une rivière à forts enjeux, l'étude est née de l'opportunité d'intégrer l'aménagement de continuité écologique de 4 ouvrages hydrauliques situés entre Asnières-sur-Nouère et Linars aux travaux de doublement de la RN141 ainsi qu'aux mesures compensatoires de la LGV.

L'objectif était de concilier les mesures compensatoires de la LGV et de la DREAL prévu sur la Nouère et l'obligation réglementaire de libre circulation des poissons et des sédiments.

Le choix des aménagements a été fait en concertation avec les usagers et propriétaires.

D'un point de vue budgétaire, l'ensemble des travaux sont financés soit par la DREAL dans le cadre de mesures compensatoires du passage de la RN 141, soit par des mesures compensatoires de COSEA dans le cadre du passage de la ligne à grande vitesse et le complément par l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Ci-dessous le tableau des coûts de travaux par site :

	Montant travaux		Maîtrise d'œuvre		Total	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Vigerie / Moulède	85 880,00 €	103 056,00 €	10 000,00 €	12 000,00 €	95 880,00 €	115 056,00 €
Chevanon	49 627,00 €	59 553,00 €	6 500,00 €	7 800,00 €	56 127,00 €	67 353,00 €
Marteau	87 800,00 €	105 360,00 €	10 000,00 €	12 000,00 €	97 800,00 €	117 360,00 €
Maine Brun	77 550,00 €	93 060,00 €			77 550,00 €	93 060,00 €
					327 357,00 €	392 829,00 €

Le détail des travaux a été traité dans le paragraphe marché Maîtrise d'œuvre (p 20).

B. Réunion locale sur l'affluent du Sauvage

Pour donner suite à plusieurs interrogations sur des problématiques de plusieurs agriculteurs bordant le Sauvage, plusieurs réunions ont eu lieu pour échanger sur les travaux possibles ou devant s'inscrire dans une DIG (Déclaration d'intérêt Général).

C. Travaux marché ripisylve

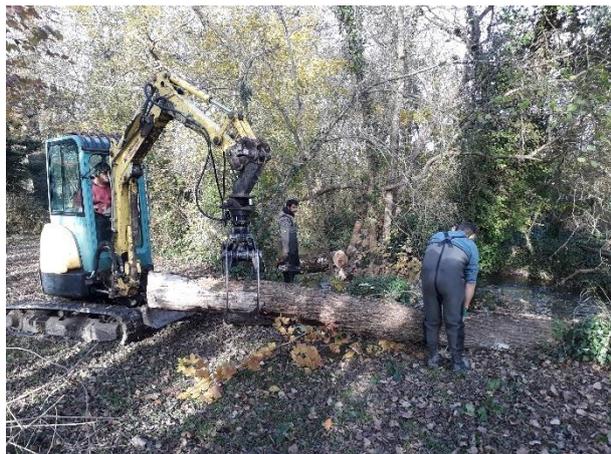
L'entreprise Rivolet est intervenue sur plusieurs sites en 2020 pour un total de 4 jours. L'appel à l'entreprise RIVOLET était nécessaire et la réactivité de l'action a permis de limiter l'impact sur le cours d'eau et les usages.

En complément de ces actions, notre équipe d'entretien est intervenue sur le bassin versant à de nombreuses reprises.

D. Travaux équipe d'entretien

Entretien de la végétation rivulaire / gestion des embâcles

L'équipe est intervenue à plusieurs reprises au cours de l'année afin de gérer des petits désordres hydrauliques. Certaines interventions nécessitant des moyens supplémentaires se sont faites avec l'appui de l'entreprise Rivolet.



Mise en œuvre d'abreuvoirs

Pour donner suite aux retours positifs de l'année passée, le SyBRA remis à disposition des d'abreuvoirs de type « pompe à museau » sur la commune d'Asnières-sur-Nouère.

Deux parcelles ont été équipées, la fermeture des accès cours d'eau au troupeau restant à la charge des éleveurs.



Chantier réhabilitation du bief de Moulède

L'équipe est intervenue en aval de l'entreprise afin de créer un chemin d'accès pour les engins de chantier.



Voici quelques photos de l'exécution des travaux :



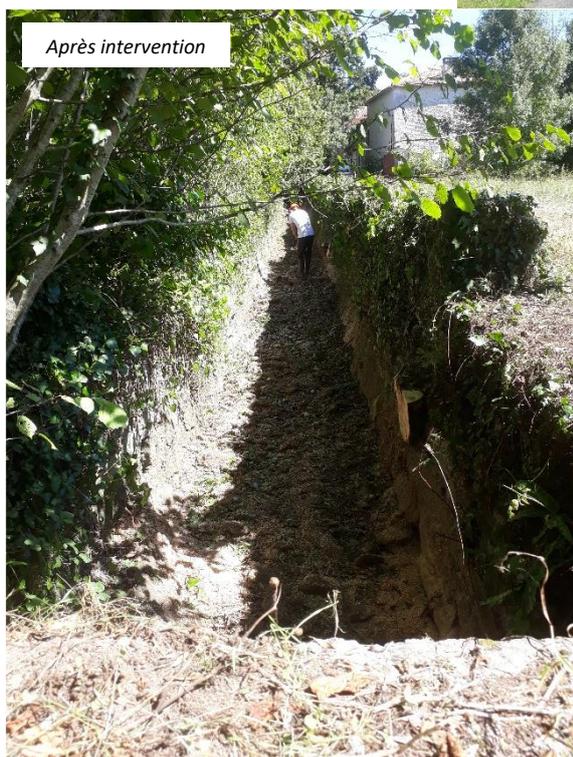
Continuité écologique, Maine-brun



La régie du SyBRA a réalisé un entretien de végétation préalable aux travaux de continuité écologique.

Voici quelques photos de l'exécution des travaux :

Remise en état du bras de décharge
du moulin :



À cause des conditions climatiques défavorables et de la pandémie-COVID, les travaux n'ont pu être engagés en 2020 et sont reportés en 2021.

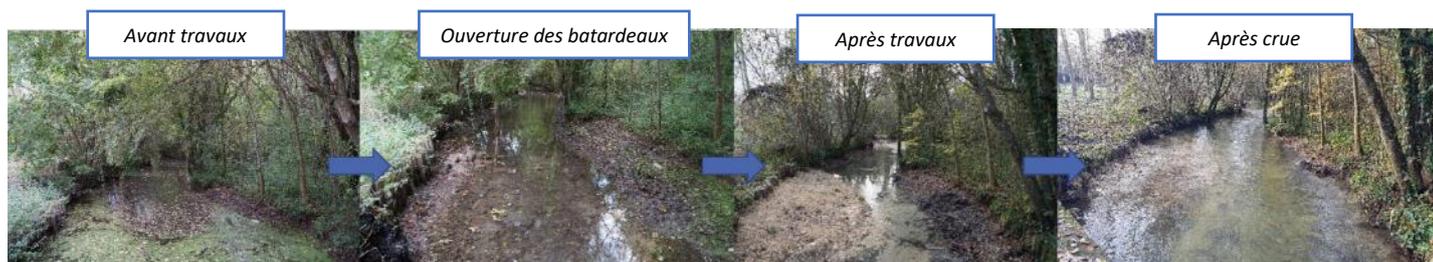
E. Suivi des travaux de diversification des écoulements et des habitats

Les premiers travaux de ce marché ont été réalisés sur la Nouère, sur la commune de Rouillac en novembre 2018.

Les actions prévues se concentrent sur les empellements disposés en amont du pont. Ces actions consistaient dans un premier temps, au démantèlement des empellements (au niveau de la route communale) et dans un second temps l'aménagement du lit amont par création d'un lit emboîté afin d'assurer une diversité des écoulements et un maintien d'une lame d'eau après enlèvement des empellements.

Les aménagements consistaient à implanter des banquettes minérales alternées permettant de diversifier les écoulements à l'étiage et en moyennes eaux dans une moindre mesure.

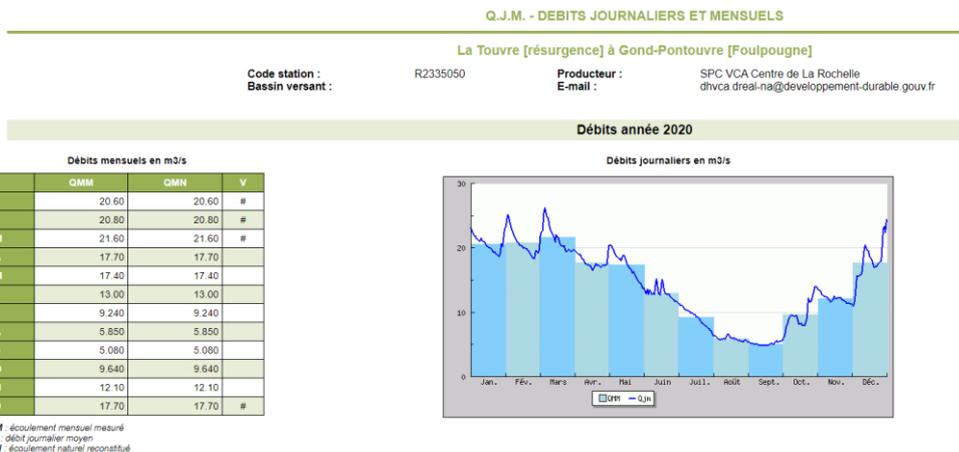




3. Bassin de la Touvre

A. Suivi débitmétrique

L'année 2020 a été une année avec un étiage marqué et une fin d'année pluvieuse.



B. Suivi RECEMA

Depuis 2009, deux stations de suivi de la qualité des eaux superficielles (Maumont 0516100 et Relette 0516500) sont suivies par le SyBRA. Les techniciens rivières réalisent les échantillonnages 6 fois par an et par station (mesures in-situ et flaconnage). Cela permet de corréler la qualité des eaux de la Touvre depuis les résurgences, jusqu'au fleuve Charente.

Les relevés sont disponibles sur le site de l'Agence de l'Eau Adour Garonne :

<http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/informations-et-donnees/donnees-sur-l-eau.html>

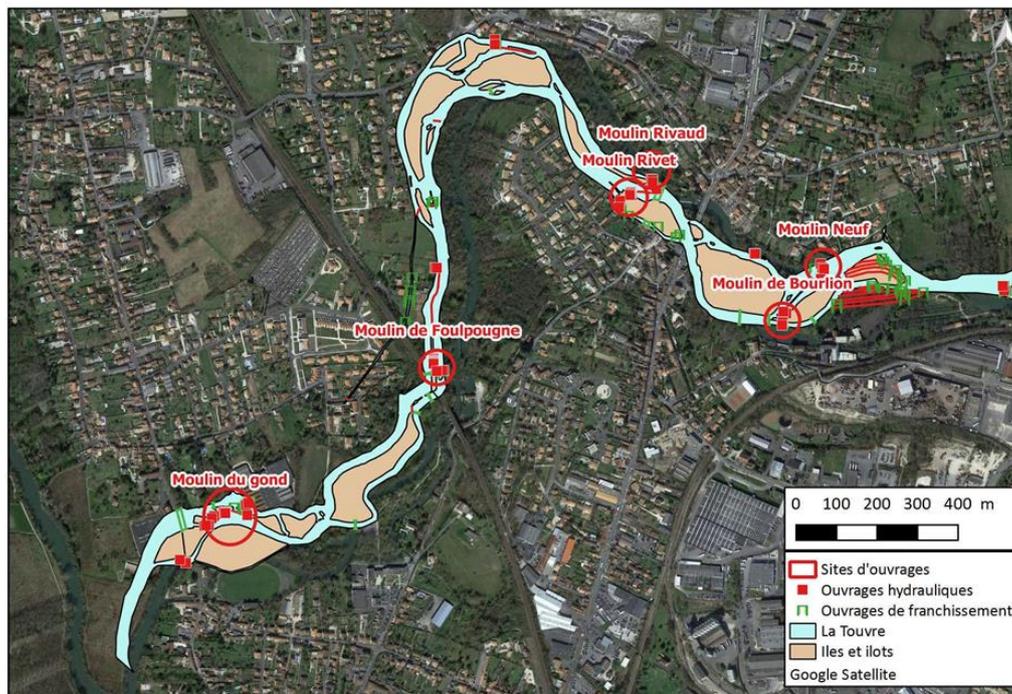


Ecologie		Médiocre	
Physico chimie		Bon	
Les valeurs retenues pour qualifier la physico-chimie sur trois années correspondent au percentile 90. Cet indicateur correspond à la valeur qui est supérieure à 90 % des valeurs annuelles relevées.			
	Valeurs retenues	Seuil	Bon état
Oxygène	Bon		
Carbone Organique	2.6 mg/l	≤ 7 mg/l	
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	1.5 mg O2/l	≤ 6 mg/l	
Oxygène dissous	7.79 mg O2/l	≥ 6 mg/l	
Taux de saturation en oxygène	84.8 %	≥ 70%	
Nutriments	Bon		
Ammonium	0.29 mg/l	≤ 0.5 mg/l	
Nitrites	0.27 mg/l	≤ 0.3 mg/l	
Nitrates	18.3 mg/l	≤ 50 mg/l	
Phosphore total	0.09 mg/l	≤ 0.2 mg/l	
Orthophosphates	0.15 mg/l	≤ 0.5 mg/l	
Acidification	Très bon		
Potentiel min en Hydrogène (pH)	7.18 U pH	≥ 6 U pH	
Potentiel max en Hydrogène (pH)	7.86 U pH	≤ 9 U pH	
Température de l'Eau	17.1 °C	≤ 21.5° (Eaux salmonicoles)	
Biologie		Médiocre	
La valeur retenue pour qualifier un indice biologique sur trois années correspond à la moyenne des notes relevées chaque année.			
Indice biologique diatomées	Bon	15.87 /20	0.87
Indice Biologique macroinvertébrés (IBG RCS)	Inconnu	13.5 /20	0.78
Variété taxonomique 2018-2019	24-28		
Groupe indicateur 2018-2019	7-7		
Indice Invertébrés Multimétrique (I2M2)	Médiocre		0.28
Nb de taxons contributifs 2018-2019	35-34		
Richesse Taxonomique 2018-2019	0.209-0.256		
Ouvrabilité 2018-2019	0.258-0.258		
Polyvoltinisme 2018-2019	0.259-0.39		
ASPT 2018-2019	0.32-0.41		
Indice de shannon 2018-2019	0.078-0.297		
Polluants spécifiques		Inconnu	
L'année retenue pour qualifier l'indicateur DCE "polluants spécifiques" est la plus récente pour laquelle on dispose d'au moins 4 opérations de contrôle, dans la période de trois ans.			

En concertation avec l'Office Français de la Biodiversité et Grand Angoulême, les techniciens rivières ont assuré la surveillance (détection et suivi) des rejets industriels ou domestiques potentiellement polluants. L'année 2020 est restée une année relativement peu impactée par les pollutions du milieu.

C. Étude continuité écologique

Voir chapitre 5 p 19



D. Travaux marché ripisylve

L'objectif d'entretien réalisé sur la Touvre vise à rationaliser les interventions en privilégiant des actions préventives et périodiques placées sous la responsabilité du SyBRA, plutôt que de lourds travaux curatifs à moyenne échéance, qui se révèlent traumatisant pour le milieu.

Les objectifs recherchés sont :

- Le traitement des dysfonctionnements hydrauliques rencontrés,
- La restauration des qualités environnementales de la rivière,
- La sécurisation de ses abords et de ses usages.

Plusieurs phases de travaux ont été réalisées en 2020 pour un total de 8 jours d'intervention sur la Touvre, mêlant entretien, arrachage manuel de la jussie.



E. Travaux équipe d'entretien

Entretien de la végétation rivulaire

La régie a réalisé un entretien de la végétation en bord de Touvre, sur les sites les plus fréquentés (Les sources, la Maillerie, salle des fêtes de Magnac-sur-Touvre, club de canoë de Ruelle et les Elias).



L'équipe d'entretien est intervenue ponctuellement en 2020 sur des petits désordres hydrauliques.

Suivi/arrachage de la jussie



Pour donner suite à l'enlèvement mécanique de la station de jussie du Pré de la Cure en 2018, l'équipe du SyBRA a procédé à une campagne de suivi et d'arrachage.

Cinq interventions ont été réalisées et un arrachage minutieux a été effectué.

Le volume de plants exporté reste faible (environ 1m3 pour cette année).

Gestion des ouvrages hydrauliques

Avec l'appui d'un agent de la mairie du Gond-Pontouvre, une maintenance des ouvrages hydraulique situés à l'aval de la route de Paris a été réalisée.



4. Bassin de l'Échelle

A. Suivi des assecs

Lors d'été secs, la partie basse de l'Échelle s'assèche progressivement. Ce phénomène résulte de plusieurs facteurs :

- Déficit pluviométrique cumulé
- Pompages agricoles en aval immédiat de la résurgence de la Lèche
- Drainance naturelle de la partie basse de l'Échelle à partir du moment où la Lèche est dénoyée

En 2020, des assecs ont été relevés sur l'aval de l'Échelle.



B. Pompage eau potable

Dans le cadre de la révision des périmètres de protection de l'usine du Pontil (pompage aux résurgences de la Touvre), le SyBRA a été associé par Grand Angoulême au comité technique pour le raccordement du captage de Baillarge à l'usine du Pontil (enquête publique). Ce captage doit permettre de sécuriser l'alimentation en eau potable de l'agglomération en cas de pollution sur le bassin amont et donc d'alimentation de la Touvre. Lors de la phase travaux, le SyBRA a été vigilant quant à l'exécution des travaux.

Le SyBRA a également été sollicité pour la révision des périmètres (immédiat, rapproché, éloigné).

C. Ruissellements-bassin versant-Site de la Combe à la Mole/Trotte-Renard

La commune de Touvre avait sollicité le SyBRA en 2018, afin de trouver des solutions pérennes aux dysfonctionnements sur le secteur de la Combe à la Mole. Plusieurs habitations subissent des inondations récurrentes, dues à des écoulements de provenances diverses.

Après des discussions et des concertations avec les acteurs concernés, quelques projets d'aménagements avaient été concrétisés en 2019, notamment l'enherbement d'extrémités de parcelles et l'enherbement d'une parcelle dans sa totalité.

La plantation de 350 ml de haies triples sur des parcelles agricoles a été effectué en janvier 2020. Les plantations sont composées d'espèces champêtres locales telles que la Viorne lantane ou encore le Cornouiller sanguin.

Depuis lors, le SyBRA gère l'entretien des haies, notamment le remplacement des pieds morts, le paillage régulier, le désherbage manuel, la taille etc.



Dans le but de proposer des scenarii d'aménagements pour désynchroniser les écoulements et atténuer la problématique d'inondation sur le secteur, une étude technique a été lancée en octobre/novembre 2020.

L'étude se compose de trois parties distinctes : une partie topographique, une partie hydraulique et une partie hydrogéologique.

- La partie topographique consiste à disposer de données topographiques fines sur la zone. Le bureau d'études *Géofit Expert* a réalisé une prestation drone photo sur la majorité du secteur. Pour compléter, *Charente Eaux* et le *SyBRA* ont effectué des relevés topographiques classiques terrestres en fin d'année.



- La partie hydraulique (bureau d'études *SEGI*) vient dimensionner les pistes de réflexion émises, en apporter de nouvelles, établir les contraintes règlementaires et environnementales.
- Enfin la partie hydrogéologique (bureau d'études *HydroInvest*) permettra de réaliser des études de sol, et d'acquérir des connaissances sur le sol sur le secteur, et en particulier les possibilités d'infiltration.

D. Travaux équipe d'entretien

Entretien de la végétation rivulaire/gestion des embâcles

Habituee de ce cours d'eau, l'équipe d'entretien a poursuivi ses actions d'entretien de la végétation sur les bords de l'Échelle.

Photo d'une intervention de l'équipe d'entretien :



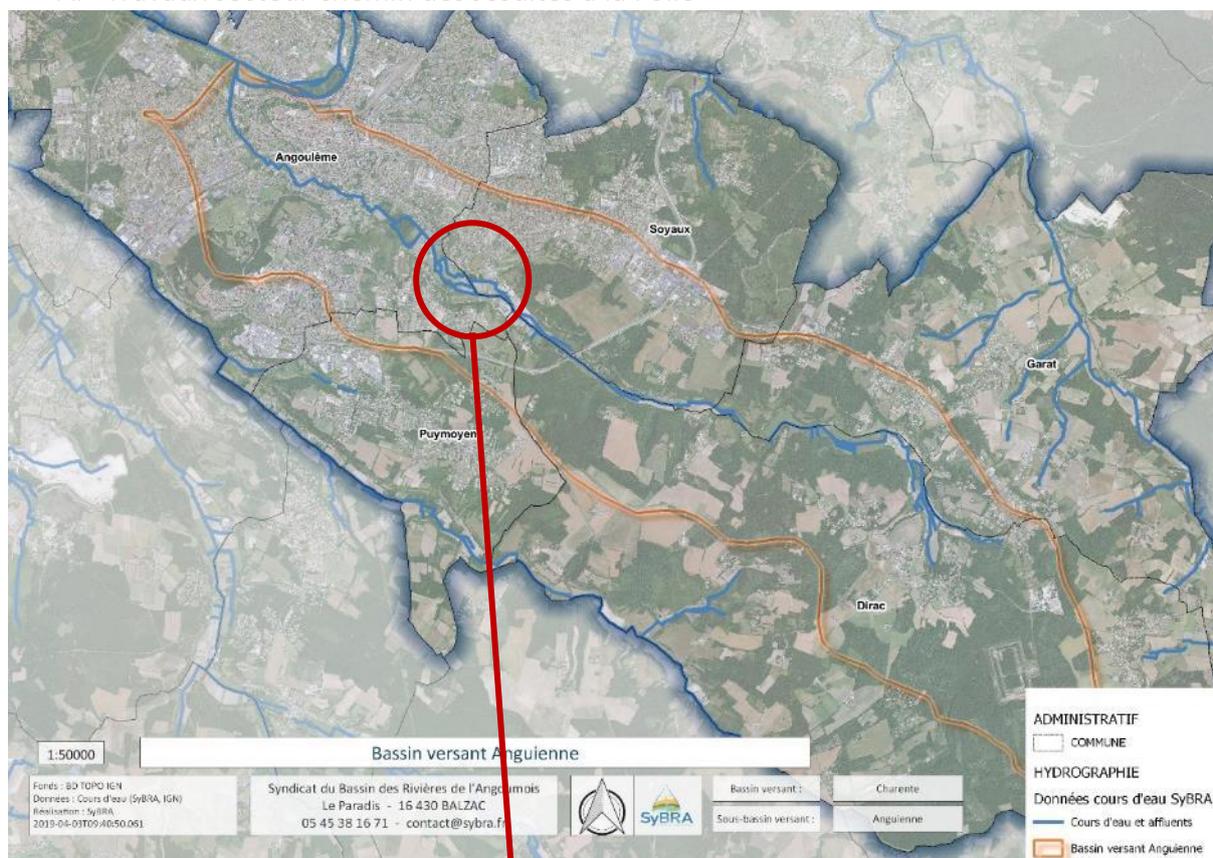
Valorisation de la rivière

Un entretien de type paysager a été réalisé autour des ouvrages d'art sur l'ensemble du linéaire de l'Échelle, ainsi que sur certains lavoirs et fontaines. Un passage a également été effectué dans la vallée des Fontenelles.



5. Bassin de l'Anguienne

A. Travaux secteur chemin des Jésuites à la Folie



Depuis de nombreuses années, plusieurs problématiques hydrauliques sont présentes et tend les relations entre les différents usages. Le 27 mars 2019, une réunion locale fut organisée pour indiquer le calendrier à venir sur le bassin de l'Anguienne, apaiser les vellétés de chacun, responsabiliser les acteurs et indiquer les possibilités d'intervention du SyBRA et le cadre réglementaire.

Du vandalisme a été opéré sur une buse passant sous le lit d'un bras de l'Anguienne en fin d'été, ce qui a favorisé une mise en charge hydraulique et une inondabilité importante des parcelles ci-dessous.



Le SyBRA a donc entrepris des travaux pour résoudre la problématique inondation. Ces derniers ont été réalisés en 2 fois. Les 14 et 15 novembre puis du 25 au 27 novembre. Le but des travaux a été d'ouvrir le cours d'eau puis la voirie pour faire passer un nouveau busage et installer un système de vanne permettant d'alimenter des jardins potagers en eau.





Le montant des travaux a été de 9 066 € TTC.

À la suite des travaux réalisés fin 2019, aucun désordre n'a eu lieu sur le site en 2020. Une surveillance particulière a été faite néanmoins sur ce site sensible.

B. PPRI Anguienne

L'étude pour la reprise de l'élaboration du PPRI de l'Anguienne a été lancée en 2020. Le SyBRA est associé à la démarche et a rencontré le bureau d'études en charge de l'étude, pour échanger sur les

connaissances et informations disposées sur le bassin versant, les enjeux, les projets en cours ou à venir sur le bassin versant

C. Travaux marché ripisylve

Nous avons été contactés par la ville d'Angoulême concernant un peuplier se trouvant en travers du cours de l'Anguienne. Nous avons donc profité de notre marché pour pouvoir intervenir.

D. Travaux équipe d'entretien

Entretien de la végétation rivulaire/gestion des embâcles

Le travail de l'équipe s'est limité à des actions ponctuelles de gestion d'embâcles (végétation/déchets) aux abords d'ouvrages d'art notamment.



Enlèvement embâcle – Moulin du Got



Enlèvement d'un embâcle formé par des déchets – Petit-Fresquet



Vanne alimentant les jardins

Un suivi régulier du secteur « chemin des Jésuites à la Folie », ou des travaux ont été réalisés par le SyBRA en 2020, a été effectué. L'équipe a procédé à des ajustements sur la hauteur de la vanne alimentant les jardins potagers en période d'étiage.

6. Bassin des Eaux-Clares

A. Travaux hydromorphologiques

Il n'y a pas eu de travaux d'hydromorphologies sur le bassin des Eaux-Clares en 2020.

B. Travaux équipe d'entretien

Entretien de la végétation rivulaire/gestion des embâcles

L'équipe technique du SyBRA est intervenue ponctuellement sur le bassin des Eaux-Clares pour gérer de petit désordre.

Voici quelques photos d'une intervention de l'équipe du SyBRA :



Gestion de la végétation et création d'un chenal d'écoulement sur l'entrée du bief de Fontbelle

Des actions ponctuelles de gestion d'embâcles ont été nécessaires comme ici à l'amont de l'ouvrage d'art de la D103 à cheval sur les communes d'Angoulême et de Saint-Michel, avec l'appui des services techniques de Saint-Michel.



Après intervention



Avant intervention

Protection de berge

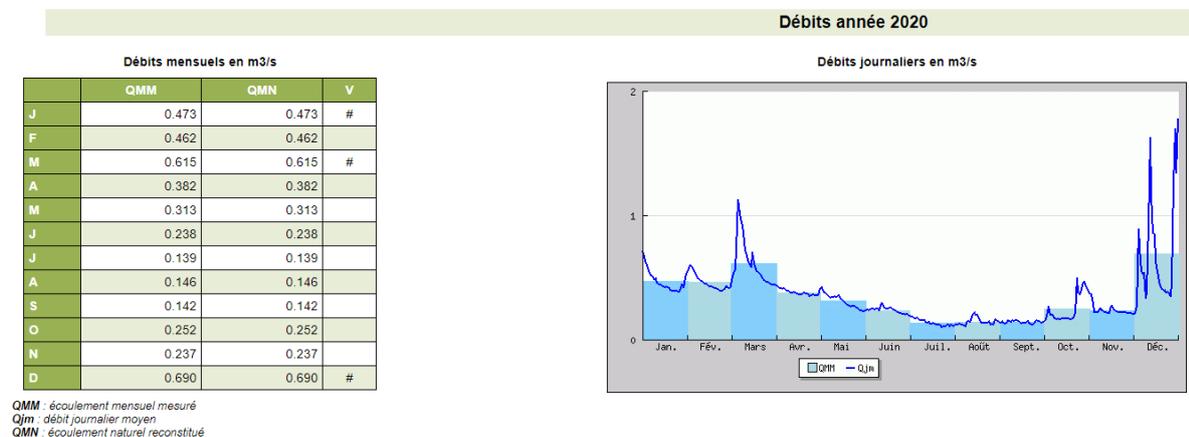
Une protection de berge a été réalisée à la suite d'une fuite observée sur le bief du Moulin du Verger, secteur aval du Maine Prévôt. L'exploitant est chargé de finir l'aménagement par un apport de terre végétale.



7. Bassin de la Charraud

A. Suivi assec

L'année 2020 fut une année avec un étiage sévère et un mois de décembre pluvieux comme en témoigne le suivi débitmétrique ci-dessous.



B. Travaux hydromorphologiques

Il n'y a pas eu de travaux hydromorphologiques réalisés cette année sur le cours de la Charraud.

C. Travaux marché ripisylve

Sur le cours de la Charraud, un embâcle a nécessité l'intervention de notre entreprise pour le dégagement d'un frêne tombé à la suite d'un coup vent.

D. Travaux équipe d'entretien

Entretien de la végétation rivulaire/gestion des embâcles

L'équipe d'entretien a réalisé tout au long de l'année des interventions ponctuelles de gestion de la végétation sur le bassin de la Charraud. Certaines (voir photos ci-dessous) effectuées avec le soutien de l'entreprise Rivolet.



Aménagement – protection de berge



Des fuites ont été localisées sur le bief de l'usine de Poulet et ont nécessité un aménagement de type protection de berge. L'exploitant de la parcelle a ensuite reculé la clôture afin que le bétail ne revienne dégrader la berge.

Autre secteur concerné : bief de Grand Girac. Un aménagement a été réalisé par l'équipe du SyBRA.



Gestions des ouvrages hydrauliques

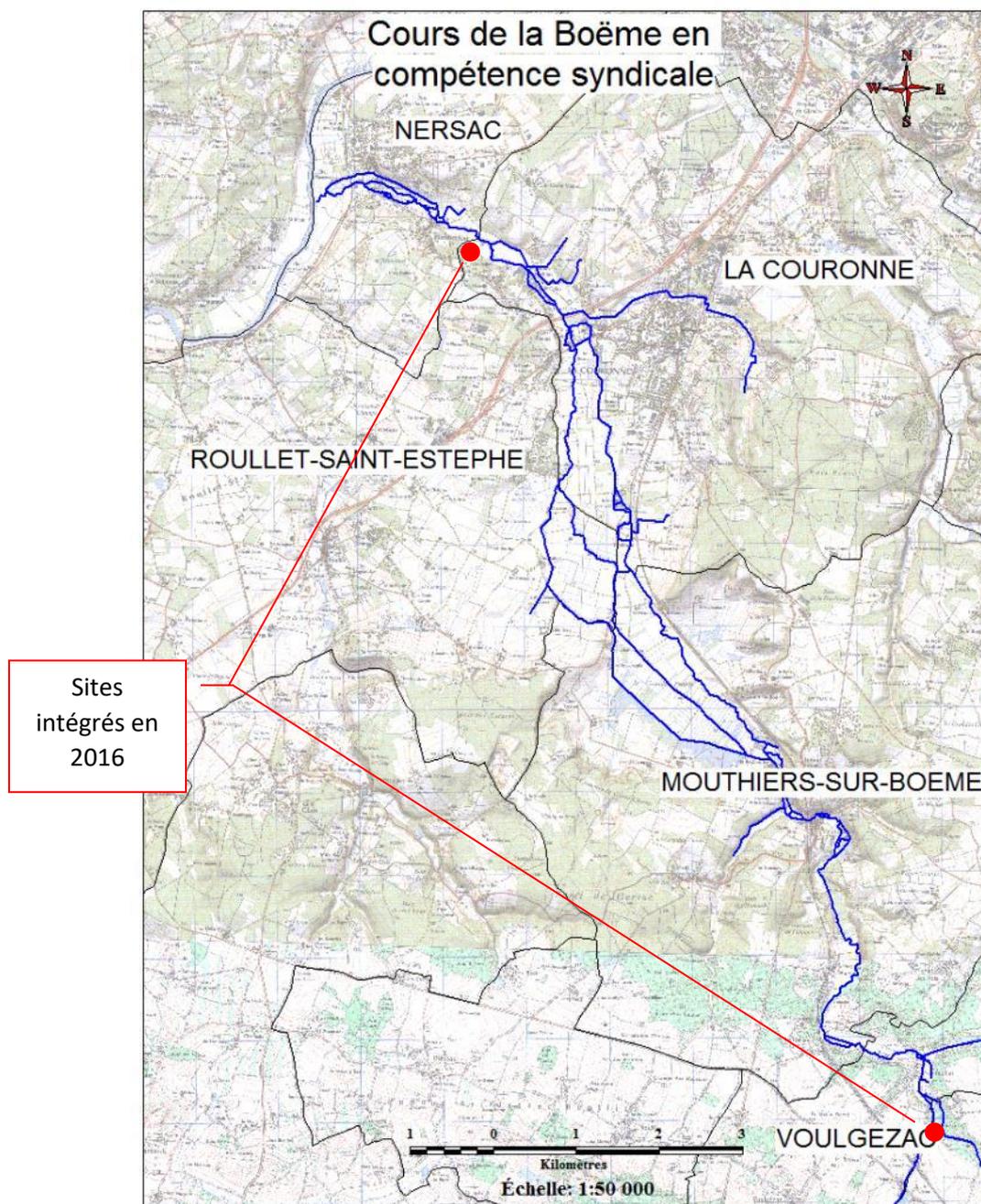
L'équipe d'entretien et plus largement le personnel du SyBRA via les astreintes se sont mobilisés tout au long de l'année afin d'accompagner au mieux les épisodes de crue. Un entretien des ouvrages a été effectué, par exemple ci-dessous le déversoir situé à l'amont de l'avenue de la liberté sur la commune de Saint-Michel.



8. Bassin de la Boème

A. Suivi RECEMA

Sur le cours de la Boème ce suivi complémentaire à la station Agence de l'Eau Adour Garonne a été initié en 2016. 2 sites ont été validés par l'ancien SIAH, un site amont permettant d'évaluer la qualité des eaux arrivant de la tête de la Boème (avant arrivés des sources du Turonien). Et le second site se trouve à son aval avant sa confluence avec la Charente.

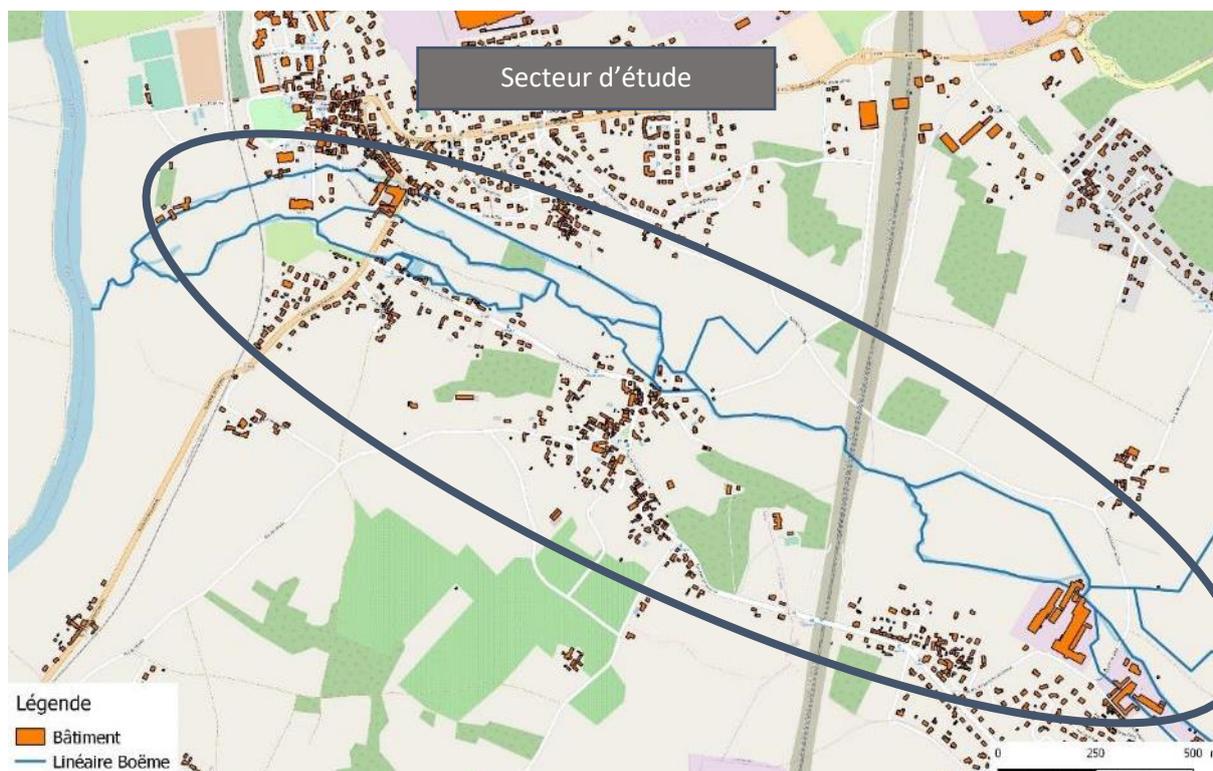


<http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/informations-et-donnees/donnees-sur-l-eau.html>

Ecologie		Moyen		
Physico chimie		Moyen		
Les valeurs retenues pour qualifier la physico-chimie sur trois années correspondent au percentile 90. Cet indicateur correspond à la valeur qui est supérieure à 90 % des valeurs annuelles relevées.				
		Valeurs retenues		Seuil Bon état
Oxygène		Bon		
Carbone Organique		Très bon	3.9 mg/l	≤ 7 mg/l
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)		Très bon	1.9 mg O2/l	≤ 6 mg/l
Oxygène dissous		Très bon	8.22 mg O2/l	≥ 6 mg/l
Taux de saturation en oxygène		Bon	87.8 %	≥ 70%
Nutriments		Bon		
Ammonium		Bon	0.28 mg/l	≤ 0.5 mg/l
Nitrites		Bon	0.26 mg/l	≤ 0.3 mg/l
Nitrates		Bon	42 mg/l	≤ 50 mg/l
Phosphore total		Bon	0.06 mg/l	≤ 0.2 mg/l
Orthophosphates		Bon	0.12 mg/l	≤ 0.5 mg/l
Acidification		Bon		
Potentiel min en Hydrogène (pH)		Très bon	7.88 U pH	≥ 6 U pH
Potentiel max en Hydrogène (pH)		Bon	8.32 U pH	≤ 9 U pH
Température de l'Eau		Moyen		
			23.7 °C	≤ 21.5° (Eaux salmonicoles)
Biologie		Bon		
La valeur retenue pour qualifier un indice biologique sur trois années correspond à la moyenne des notes relevées chaque année.				
Indice biologique diatomées		Très bon	17.1 /20	0.94
Indice Biologique macroinvertébrés (IBG RCS)		Inconnu	16 /20	1.00
Variété taxonomique 2018-2019			39-38	
Groupe indicateur 2018-2019			5-7	
Indice Invertébrés Multimétrique (I2M2)		Bon		0.51
Nb de taxons contributifs 2018-2019			52-51	
Richesse Taxonomique 2018-2019			0.60-0.60	
Ovoviviparité 2018-2019			0.39-0.51	
Polyvittinisme 2018-2019			0.41-0.59	
ASPT 2018-2019			0.61-0.61	
Indice de shannon 2018-2019			0.37-0.43	
Polluants spécifiques		Inconnu		
L'année retenue pour qualifier l'indicateur DCE "polluants spécifiques" est la plus récente pour laquelle on dispose d'au moins 4 opérations de contrôle, dans la période de trois ans.				

De plus, la commune de la Couronne, sous conventionnement, a demandé au SyBRA de réaliser des prélèvements d'eau superficielle pour son compte sur 3 stations. Ces prélèvements sont en lien avec le renouvellement urbain en cours sur La Couronne.

B. Étude continuité écologique ouvrage liste 2



Voir paragraphe en début de rapport (p18)

C. Mesures compensatoires LGV

Le projet de ligne ferroviaire Sud Europe Atlantique porte sur la réalisation d'une ligne à grande vitesse d'environ 300 kilomètres de ligne nouvelle entre Saint-Avertin, au sud-est de Tours, et Ambarès-et-Lagrave, au nord de Bordeaux, ainsi qu'environ 40 kilomètres de raccordement.

Dans le cadre de la construction de cette ligne à grande vitesse, et en application des arrêtés ministériels et inter-préfectoraux des 24 février et 21 décembre 2012, portant dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces et d'habitats d'espèces protégées, le maître d'ouvrage est tenu de mettre en place des mesures visant à réduire et/ou compenser la perte d'espèces et/ou d'habitats à la suite de la construction et l'exploitation de la ligne.

Ainsi, COSEA qui possède les missions relatives à la conception, la construction et l'intégration de la ligne, définit et met en œuvre différents types de mesures pour préserver la biodiversité :

- Des mesures de suppression et de réduction, destinées à éviter et à réduire les impacts occasionnés sur les milieux par le passage de la ligne ;
- Des mesures compensatoires, destinées à compenser les impacts résiduels causés par l'infrastructure.

Dans ce contexte, la Fédération de Pêche de Charente a été missionnée par COSEA pour la réalisation des diagnostics de cours d'eau et pour la proposition de travaux sur le territoire de la Charente.

En tant qu'expert sur le cours de la Boême, une convention a été signée en 2018 entre COSEA et le SyBRA pour travailler avec l'aide de la Fédération des pêcheurs de la Charente sur la mise en place de ces mesures.

Une première réunion de présentation du site et des travaux a été réalisée le 11 mai 2017 puis une nouvelle a eu lieu le 16 janvier 2018, depuis COSEA n'a pas avancé sur le secteur.

Après des échanges dans le 2^{ème} semestre avec COSEA, ils nous ont fait part que les compensations ne se feraient pas sur le secteur aval de la Boême.

D. Mesures compensatoires SAFT

En avril 2019, le SyBRA, comme d'autres interlocuteurs en Charente, a été approché par l'entreprise SAFT dans le cadre de la mise en œuvre de mesures compensatoires liées à un agrandissement du site de production de Nersac.

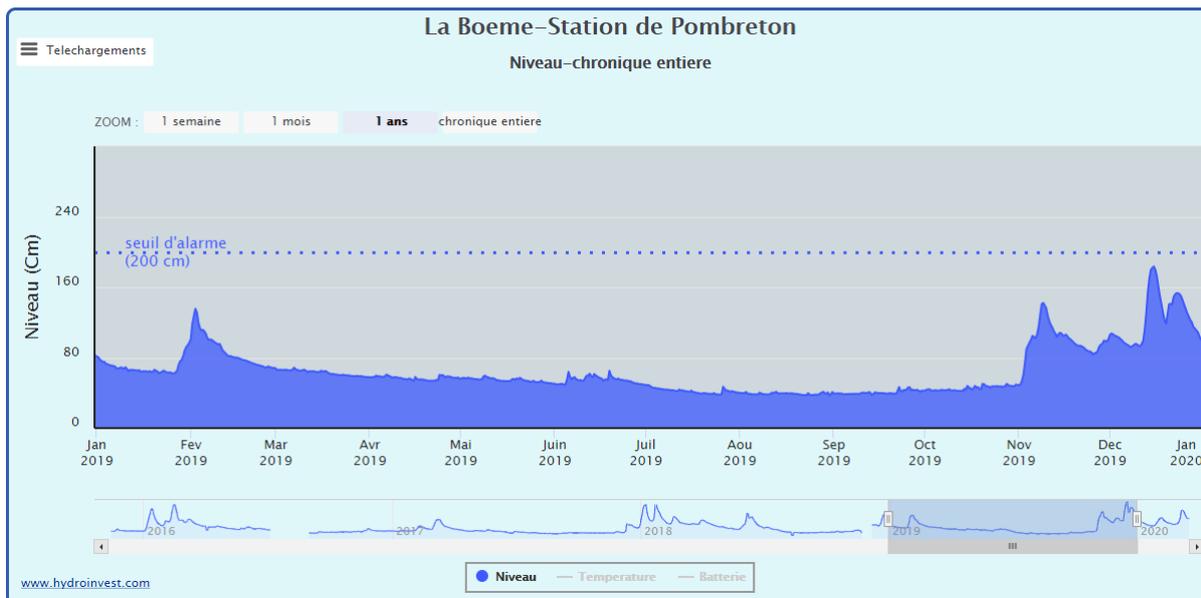
Après plusieurs rencontres, le Bureau du SyBRA et le Comité Syndical ont décidé de conventionner (convention du 04-07-2019) avec SAFT-ACC afin de trouver conjointement un ou plusieurs sites susceptibles de convenir à ces compensations environnementales (zones humides).

Plusieurs sites ont été étudiés (6). Le choix s'est porté sur le bassin de la Boême, secteur de Mouthiers-sur-Boême. La parcelle est actuellement cultivée en maïs, le projet est de permettre l'inondabilité du cours d'eau sur la parcelle d'1,5 ha et de laisser une végétation de zone humide se développer.

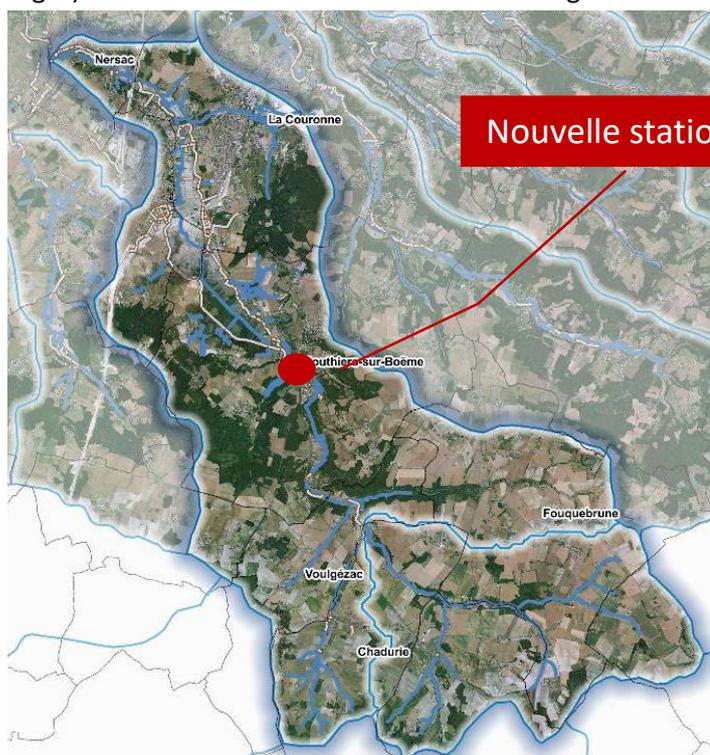
Une mise en concurrence de plusieurs bureaux d'étude a été réalisée pour le compte de SAFT/ACC. 3 ont répondu. SAFT/ACC a choisi le bureau d'étude SEGI. L'étude sera engagée quand la convention entre le propriétaire de la parcelle et ACC sera signée. Signature prévue pour début 2021.

E. Suivi station limnimétrique

L'ancien SIAH du Bassin de la Boème avait mis en place une station limnimétrique dans le but d'améliorer ses connaissances sur le cours de la Boème. La station a été reprise par le SyBRA et continue d'être gérée et suivie.



Par délibération en date du 12 juin 2019, le SyBRA a décidé de prendre en charge la mise en œuvre d'une station limnimétrique sur le cours de la Boème en bordure de la rue du Village de l'Ecole sur la commune de Mouthiers-sur-Boème (16440). Cette station a pour but de faciliter l'astreinte (gestion des vannages) concernant les inondations dans le bourg de Mouthiers-sur-Boème.



La station a été posée par le bureau d'étude Hydro Invest pour un montant de 5 690.40 € TTC.

La mise en service a eu lieu le 23 juin.

F. Fontaine du Poirier

Le SyBRA, ayant la compétence sur le cours de la fontaine du Poirier, a été invité au comité de pilotage ORU (Opération de Renouvellement Urbain) pour le site de l'étang des moines sur la commune de la Couronne. Plusieurs comités de pilotage ont été organisés auxquels le SyBRA a participé.

Dans le cadre de l'aménagement urbain du quartier de l'étang des moines, la fontaine du poirier, affluent de la Boëme, est un axe important dans son développement.

G. Groupe de travail site de l'ancienne carrière Lafarge

À la suite de la réunion du 4 juillet 2019 pendant laquelle l'usine Lafarge a fait un point sur le devenir du site, la commune de La Couronne a lancé au 2^{ème} semestre une concertation citoyenne pour échanger sur des projets participatifs citoyens.

Le SyBRA est intervenu pour sensibiliser les riverains sur la question hydrauliques du site.

H. Brèche sur le cours de la Petite Boëme

Courant mai (dans la soirée du 2 mai), une brèche s'est créée en amont d'un ouvrage de répartition dans le secteur des tourbières de Mouthiers-sur-Boëme. Après demande de devis auprès de plusieurs entreprises, c'est l'entreprise SARL RIVOLET qui a été retenue pour un montant de 3 252 euros.



Avant travaux

I. Travaux marché ripisylve

L'entreprise Rivolet est intervenue sur plusieurs sites en 2020 pour un total de 5 jours.



J. Travaux équipe d'entretien

Entretien de la végétation rivulaire/gestion des embâcles

L'équipe d'entretien du SYBRA a été présente à de nombreuses reprises sur les bords de la Boème. Un suivi des embâcles a été réalisé tout au long de l'année 2020.

Voici quelques photos des interventions de la régie du SyBRA :



Linéaire aval usine de Barillon



Linéaire secteur Lavergne

Valorisation de la rivière

Comme les années précédentes, nous sommes intervenus aux abords de certains sites (ouvrages d'art/empellements/bords de voirie) de la Boème pour réaliser un entretien des soutènements.

Voici quelques photos des travaux réalisés :



Vanne électrique Ponthuillier



Déversoir de Pombretton



La Rochandry

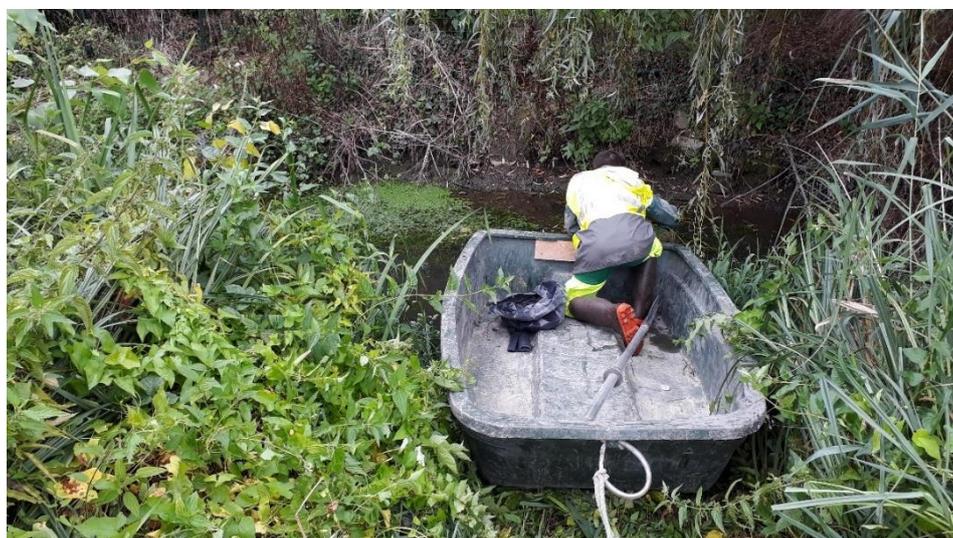
Gestion des ouvrages hydrauliques

La gestion des ouvrages hydraulique ainsi que leur entretien a été suivie tout au long de l'année 2020 par les agents du SyBRA.

Suivi et arrachage des espèces envahissantes

Comme les années précédentes le suivi des stations connues de jussie sur la Boème s'est poursuivi en 2020. Celles-ci sont bien contenues, aucune reprise n'a été constatée cette année.

En revanche, la station de myriophylle du Brésil trouvée en 2018 sur la Fontaine du Poirier a progressé cette année encore. Trois jours ont été consacré à l'arrachage manuel de cette plante envahissante.



9. Bassin du Claix

A. Travaux marché ripisylve

/

B. Travaux équipe d'entretien

Entretien de la végétation rivulaire/gestion des embâcles

Les agents du SYBRA sont intervenus ponctuellement en 2020 sur le Claix afin de gérer des embâcles aux abords d'ouvrages d'art notamment.

Aménagement – protection de berge

Une fuite a été localisée sur le même secteur que l'année précédente : amont lieu-dit les Guesdons, sur la commune de Claix et a nécessité un aménagement de type protection de berge avec mise-en-place d'un géotextile et dépose de terre végétale. L'équipe du SyBRA a été appuyé par les services techniques de Rouillet-Saint-Estèphe.



10. Bassin de la Vélude

A. Prospection terrain

Le SyBRA n'a fait que peu d'action sur ce territoire hormis quelques prospections terrain.

B. Travaux équipe d'entretien

Entretien de la végétation rivulaire/gestion des embâcles

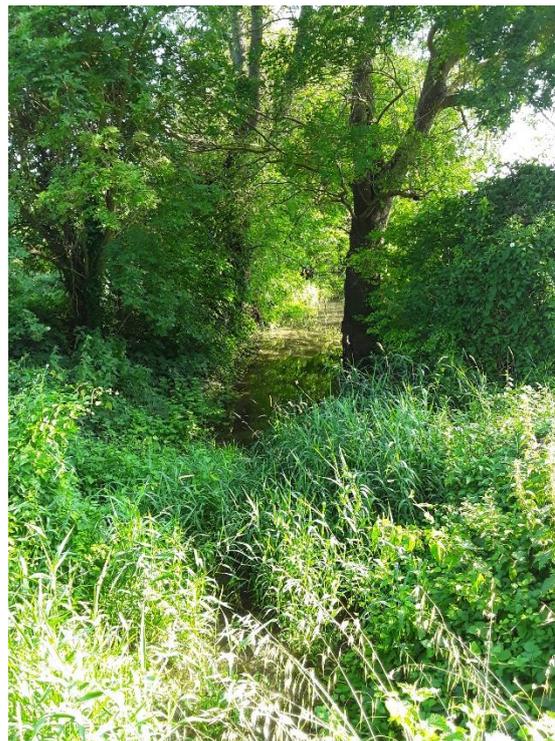


Comme pour l'année précédente, l'équipe d'entretien a réalisé un entretien de la végétation rivulaire et des embâcles sur le linéaire aval de la Vélude

11. La Guirlande

A. Prospection terrain

Le SyBRA a recruté en novembre 2020 un technicien milieux aquatiques et bassins versants. Ce dernier a débuté fin 2020 un état des lieux sur la Guirlande, étape préalable et nécessaire à l'établissement d'un plan de gestion à 10 ans sur ce territoire.



B. Travaux équipe d'entretien

Suivi et arrachage des espèces envahissantes

L'équipe du SyBRA a poursuivi ses actions de suivi et d'arrachage de la jussie sur la station connue dans le bourg de Mérignac.

12. Autres bassins versants du Fleuve Charente

A. Prospection terrain

Le SyBRA n'a fait que peu d'action sur ce territoire hormis quelques prospections terrain.



Volet communication

13. Communication

A. Site internet

Les élus du SyBRA ont décidé de perpétuer le travail de communication réalisé par l'ancien SIAHP de la Touvre. En effet, ce syndicat s'était doté d'un site internet permettant de véhiculer des informations à la fois très générales mais également sur les actions engagées par la collectivité.

Depuis la validation par délibération le 8 juin 2018, notre prestataire et les services du SyBRA travaillent conjointement sur sa nouvelle organisation.

www.rivieres-angoumois.fr

B. Travail communication

Une entreprise de communication a été sollicitée par le SyBRA pour travailler sur plusieurs thématiques. Tout d'abord, la création de roll-up permettant à la fois de présenter le SyBRA mais aussi le milieu d'intervention.



SYNDICAT DU BASSIN DES RIVIÈRES DE L'ANGOUMOIS

Comment ?

- L'aménagement des bassins versants.
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau.
- La défense contre les inondations et contre la mer.
- La protection et la restauration des zones humides.

SYNDICAT DU BASSIN DES RIVIÈRES DE L'ANGOUMOIS

Syndicat Mixte (collectivité) ayant pour membres des EPCI* à FP* (Communauté de Communes et Communautés d'Agglomération).

Notre métier ?

Travailler à la fois sur :

- Les milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides).
- La prévention des inondations (zone d'expansion de crue ...).

Où ?

Nous intervenons sur l'ensemble de notre territoire (902 km²), composé de 11 bassins versants principaux.

* Pluri-établissement public de coopération intercommunale.

rivieres-angoumois.fr



SYNDICAT DU BASSIN DES RIVIÈRES DE L'ANGOUMOIS

AUTOUR DU MILIEU AQUATIQUE

COURS D'EAU

Écoulement d'eaux courantes dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et qui présente un débit suffisant la majeure partie de l'année. L'écoulement peut ne pas être permanent compte tenu des conditions hydrologiques et géologiques locales.

INONDATION

Submersion des terrains avoisinant le lit mineur d'un cours d'eau, eaux qui inondent.

RUISSELLEMENT

Écoulement instantané et temporaire, diffus ou concentré, des eaux sur un versant à la suite d'une averse.

ZONES HUMIDES (espaces en disparition)

Terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire. La végétation (si elle existe), y est dominée par des plantes hydrophiles pendant au moins une partie de l'année.

TOURBIÈRE

Zone humide, colonisée par la végétation, dont les conditions écologiques particulières ont permis la formation d'un sol constitué d'un dépôt de tourbe.

RIPISYLVE / FORÊTS ALLUVIALES

Arbres et/ou arbustes se situant sur une bande plus ou moins importante en bord de cours d'eau.

rivieres-angoumois.fr

L'autre élément de communication travaillé concerne une affiche A0 pouvant servir lors de travaux sur le terrain.



SyBRA
rivieres-angoumois.fr

SYNDICAT DU BASSIN DES RIVIÈRES DE L'ANGOUMOIS

NOTRE PHILOSOPHIE

La diversification des écoulements et la création d'habitat consistent à apporter des matériaux (blocs, pierres, cailloux) au sein du lit mineur.

AVANT LES TRAVAUX



SECTEUR DE LA DOÈME
MOUTHIER-SUR-DOÈME

POURQUOI FAIRE CES TRAVAUX ?

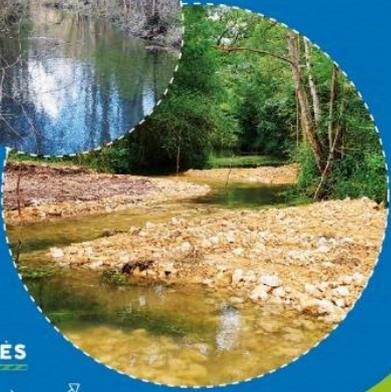
Les travaux sont réalisés à la suite d'état des lieux suivis de dossiers réglementaires.

Le choix se porte sur des secteurs où le lit mineur a subi des aléas naturels ou des interventions humaines faisant dysfonctionner le lit mineur et majeur.

LES OBJECTIFS

- 01 La diversification du lit et des substrats
- 02 La restauration des habitats aquatiques
- 03 L'oxygénation du milieu
- 04 La diversification des faciès d'écoulement (lent/rapide)

APRÈS





Acteur du territoire

IV. Participation en tant que personne publique associée

Au vu de ses nouvelles compétences et de son nouveau périmètre, le SyBRA a été sollicité de nombreuses fois pour faire part de son expérience et de ses connaissances.

PLUi du CA de Grand Angoulême :

Le SyBRA a participé à plusieurs réunions de travail dans le cadre de l'élaboration du règlement et du zonage.

PLUi du Cdc Cœur de Charente :

Le SyBRA a participé à plusieurs réunions de travail dans le cadre de l'élaboration du PLUi.

SCoT du Pays de Cognac :

Le SyBRA a été convié au stade élaboration du PADD en 2020.

SCoT du Pays du Ruffécois :

Avis sur le diagnostic.

Plan d'action agricole de la CA de Grand Angoulême :

Le SyBRA a été convié lors de comité de pilotage mais aussi a été sollicité par leur service dans le cadre d'implantation de parcelles de maraichage.

PPRi du fleuve Charente :

Le SYBRA a été consulté par les services de l'État dans le cadre du renouvellement du PPRi du fleuve Charente.

PPRi du Anguienne :

Le SYBRA a été consulté par les services de l'État dans le cadre de la prescription du PPRi de l'Anguienne.

Participation à des conseils municipaux :

Sollicitation de la mairie de Touvre



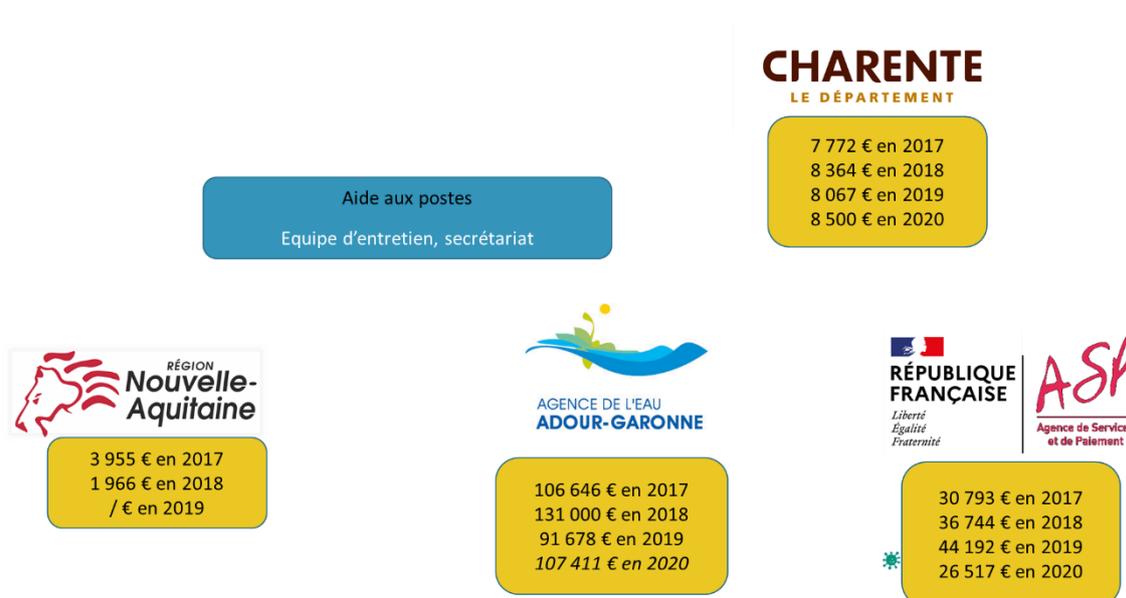
Aspects financiers

V. BILAN FINANCIER 2020

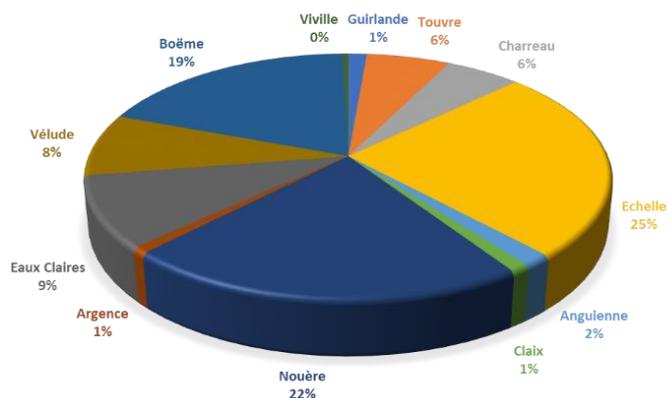
1. Compte de résultat techniciens - annexe 1



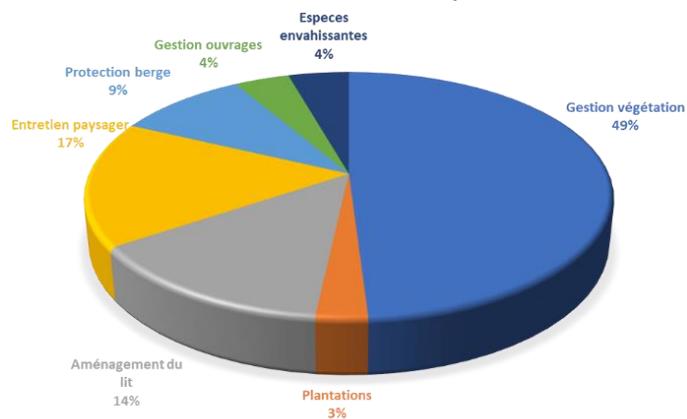
2. Compte de résultat équipe d'entretien - annexe 2



REPARTITION TEMPS DE TRAVAIL / BASSIN



REPARTITION TEMPS TRAVAIL / ACTION



3. Compte administratif 2020 et budget primitif 2021

 BUDGET PRIMITIF 2021 FONCTIONNEMENT RECETTES				
Article	Objet	BP 2020	CA 2020	BP 2021
013	Atténuation des charges	0,00	2 077,96	0,00
6419	Remboursement sur rémunérations	0,00		0,00
6459	Remboursement sur charges de personnel (assurance groupe)	0,00	2 077,96	0,00
70	Produits de gestion courante	1 600,00	742,65	500,00
70688	Autres prestations de services (mesures compensatoires SAFT)	500,00		
70878	Remboursement de frais (Fuel Grand Angoulême)	1 100,00	742,65	500,00
74	Dotations, Subventions et Participations	606 500,00	626 573,51	641 500,00
74718	Autres participations - ASP-insertion	35 000,00	26 517,87	30 000,00
7472	Subventions et participations Régions	4 500,00	4 674,00	4 500,00
7473	Subventions et participations Départements	7 000,00	8 514,80	7 000,00
	<i>Dont Chantier insertion</i>			
74751	Subventions GFP de rattachement - EPCI à FP membres	320 000,00	320 000,00	380 000,00
7478	Participation autres organismes Adour Garonne	240 000,00	266 866,84	220 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	4 591,79	7 000,00
7588	Produits divers de gestion courante (participation agents tickets restau)	5 000,00	4 591,79	7 000,00
77	Autres produits exceptionnels	0,00	886,82	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		292,50	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00		0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations		594,32	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 927,00	10 094,00	10 094,00
7761	Valeurs comptables immobilisations cédées			0,00
777	Quote parts des subventions d'investissement transféré	4 927,00	10 094,00	10 094,00
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE		618 027,00	644 966,73	659 094,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	501 054,11	501 054,11	606 881,79
TOTAL RECETTES		1 119 081,11	1 146 020,84	1 265 975,79

 BUDGET PRIMITIF 2021 FONCTIONNEMENT DEPENSES				
Article	Objet	BP 2020	CA 2020	BP 2021
011	Charges à caractère général	412 600,00	117 398,74	430 600,00
6042	Achats de prestations de services (assistance CHARENTE EAUX)	5 000,00	3 120,00	5 000,00
60611	Eau et assainissement	500,00	287,39	500,00
60612	Energie électricité	2 000,00	1 982,42	2 000,00
60621	Combustibles (fuel local le Paradis)	6 500,00	3 375,70	6 500,00
60622	Carburants	10 000,00	7 516,30	10 000,00
60628	Autres fournitures non stockées (paille + plantations)		1 470,25	1 500,00
60631	Fournitures d'entretien (détergents, lave mains...)	1 000,00	724,97	1 000,00
60632	Fournitures petit équipement (fourches, chaînes...)	5 500,00	1 640,10	9 000,00
60633	Fournitures de voirie (sable, ciment, gravier)	10 000,00	0,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	673,78	6 000,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	1 657,30	2 500,00
6068	Autres matières et fournitures (boîte de vis...)	2 500,00	3 222,68	4 000,00
611	Contrats de prestations de services (Cidil, télésurveillance)	10 000,00	8 280,00	10 000,00
6132	Locations immobilières	56 000,00	10 226,52	70 000,00
6135	Locations mobilières (location photocopieur véhicule et mini pelle)	5 000,00	3 241,56	10 000,00
614	charges locatives et de copropriété	2 000,00	1 634,53	2 000,00
61521	Entretien de terrains	176 000,00	16 200,84	161 300,00
615221	Entretien de bâtiments publics	1 000,00	0,00	1 000,00
615228	Entretien et réparations de bâtiments	1 000,00	0,00	1 000,00
615231	Entretien voiries	10 000,00	0,00	10 000,00
61551	Entretien matériel de transport (vidange véhicule, pneus, contrôle technique)	8 000,00	8 371,26	8 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers (entretien petit matériel)	1 500,00	3 226,19	3 000,00
6156	Maintenance (copies photocopieur, extincteurs, logiciels, site internet, entretien chaudière, station Boème aval)	10 000,00	6 574,43	10 000,00
6161	Assurance multirisque (protection juridique et bâtiments)	4 000,00	3 477,85	4 000,00
6168	Primes d'assurances autres (véhicules)	4 000,00	3 360,09	4 000,00
617	Etudes et recherches (IBGN, pêche élec, IRSTEA, BD)	7 000,00	2 381,40	17 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	484,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 000,00	0,00	6 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	302,40	1 000,00
6225	indemnité comptable et régisseur	1 000,00	417,29	0,00
6226	Honoraires (expertises médicales, huissier, avocat)	25 000,00	2 400,00	25 000,00
6228	Divers (frais de gestion tickets restau)	400,00	2 359,42	2 500,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	2 052,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 500,00	308,65	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés (repro doc, livre de présentation)	4 000,00	542,40	4 000,00
6237	Publications (petit journal)	2 000,00	0,00	0,00
6238	Publicité/Publication/relation publique Divers(enreg-maquette com., brochure)	4 000,00	5 112,00	6 000,00
6241	Transports de biens	100,00	0,00	100,00
6256	Missions	3 000,00	331,38	3 000,00
6261	Frais affranchissement	3 000,00	2 019,79	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	4 238,73	5 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux (SOLINET)	4 500,00	4 175,12	4 500,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	0,00	0,00
6355	Taxe et impôts sur les véhicules	500,00	0,00	600,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés	100,00	10,00	100,00
012	Charges de personnel	429 300,00	330 391,66	483 800,00
6218	Autre personnel extérieur (service intérim CDG16)	0,00	329,70	1 000,00
6332	Cotisations FNAL	300,00	179,65	300,00
6336	Cotisations CDG/CNFPT	3 500,00	2 882,91	3 500,00
64111	Rémunération principale	150 000,00	141 624,10	250 000,00
64112	NBI, supplément familial	6 500,00	5 415,59	6 500,00
64118	autres indemnités personnel titulaire	30 000,00	25 033,03	35 000,00
64131	Personnel non titulaire	73 000,00	43 226,85	11 000,00
64168	Autres (CDDI)	45 000,00	16 205,89	44 000,00
6451	Cotisations URSSAF	40 000,00	32 389,53	45 000,00
6453	Cotisations caisses retraites (CNRACL, IRCANTEC)	45 000,00	40 382,68	50 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	4 000,00	2 407,64	4 000,00
6455	Assurance contrat groupe centre gestion	8 000,00	7 474,34	8 000,00
6456	Versement au FNC du supplément familial	1 000,00	812,00	1 500,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales (CNAS)	2 000,00	1 484,00	2 500,00
6475	Médecine travail	1 000,00	340,30	1 500,00
6488	Autres charges (valeur faciale tickets restaurants, cartes noiè)	20 000,00	10 203,45	20 000,00
65	Autres charges de gestion courante	53 000,00	47 089,81	67 826,56
6531	Indemnités des élus	30 000,00	29 509,88	30 826,56
6533	Cotisations de retraites élus	2 000,00	1 238,94	2 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions (ATD16+Charente Eaux+EPTB)	18 000,00	16 340,00	25 000,00
65738	Subventions de fonctionnement aux autres organismes publics (participation RECEMA)			9 900,00
65888	Charges diverses de gestion courante (centimes pour PAS)	3 000,00	0,99	100,00
022	Dépenses imprévues - maxi 7,5%	20 500,00	0,00	56 000,00
022	Dépenses imprévues	20 500,00	0,00	56 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	1 510,51	15 000,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédés	0,00	295,75	0,00
673	Titre annulé sur exercice antérieur	1 000,00	916,19	15 000,00
6761	Différences sur réalisations (positives) transféré	0,00	298,57	0,00
042	Dotations aux amortissements et provisions	42 748,33	42 748,33	42 967,44
6811	Amortissements	42 748,33	42 748,33	42 967,44
	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	959 148,33	539 139,05	1 096 194,00
023	VIREMENT VERS L'INVESTISSEMENT	159 932,78		169 781,79
002	Déficit de fonctionnement reporté			
	TOTAL DEPENSES	1 119 081,11	539 139,05	1 265 975,79

 BUDGET PRIMITIF 2021 INVESTISSEMENT RECETTES							
CHAPITRE	Articles budgétaires	Objets	RAR A REPORTER EN 2020	BP 2020	CA 2020	RAR A REPORTER EN 2021	BP 2021
021	VIREMENT DU FONCTIONNEMENT VERS L'INVESTISSEMENT			159 932,78	0,00		169 781,79
	10222	FCTVA		5 013,14	5 013,14		6 441,91
10	1068	Affectation au besoin de la section investissement		0,00			
	DOTATIONS			5 013,14	5 013,14		6 441,91
	TOTAL DU CHAPITRE DOTATIONS						
13	1311	Subventions d'équipement transférable état (AEAG)		31 000,00	16 200,15		80 000,00
	1312	Subventions d'équipement transférable régions		5 000,00	9 805,95		5 000,00
	1321	Subvention Etat (DREAL+COSEA)		55 000,00	0,00		128 000,00
	1323	Subvention Conseil Départemental de la Charente		15 000,00	3 294,16		5 000,00
	1328	Autres subventions		0,00	0,00		0,00
		SUBVENTIONS			106 000,00	29 300,26	
	TOTAL DU CHAPITRE SUBVENTIONS						
16	1641	Emprunt pour programme acquisition		0,00	0,00		0,00
	EMPRUNT			0,00	0,00		0,00
	TOTAL DU CHAPITRE EMPRUNT						
28	28031	Etudes		15 954,00	15 954,00		15 954,00
	28051	Concessions et droits similaires		731,94	731,94		480,00
	28121	Plantation d'arbres et arbustes		260,00	260,00		255,99
	28128	Blocs calcaires		104,72	104,72		104,72
	281578	Matériel et outillage de voirie		273,00	273,00		273,00
	28182	Matériel de transport		18 543,51	18 543,51		18 543,51
	28183	Matériel bureau et informatique		3 621,61	3 621,61		3 989,43
	28184	Mobilier		98,00	98,00		98,00
	28188	Autres immobilisations		3 161,55	3 161,55		3 268,79
	TOTAL DU CHAPITRE AMORTISSEMENTS			42 748,33	42 748,33		42 967,44
	Opérations d'ordre de transfert entre sections			0,00	594,32		0,00
040	192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisation			298,57		0,00
	272	Titres immobilisés			295,75		0,00
	Opérations patrimoniales			0,00 €	0,00 €		88,42 €
041	271	Titres immobilisés (SIAH DES EAUX CLAIRES)					88,42 €
024	024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)		-594,32			
	TOTAUX		0,00	313 099,93	77 656,05	0,00	437 279,56
EXCEDENT DEGAGE SUR EXERCICE PRECEDENT	001	Excédent d'investissement antérieur reporté		142 947,05	142 947,05		134 172,80
	TOTAL GENERAL RECETTES		0,00	456 046,98	220 603,10	0,00	571 452,36

 BUDGET PRIMITIF 2021 INVESTISSEMENT DEPENSES							
N° opérations	Articles budgétaires	Objets	RAR A REPORTE EN 2020	BP 2020	CA 2020	RAR REPORTE EN 2021	BP 2021
PROG N° 34 SIAHP TOUVRE	2031	Etude réhabilitation d'ouvrages hydrauliques	10 309,20 €		2 445,00 €	7 000,00 €	1 000,00 €
	OUVRAGES HYDRAULIQUES SIAHP TOUVRE - TOTAL DU PROG N°34		10 309,20 €	0,00 €	2 445,00 €	7 000,00 €	1 000,00 €
PROG N°10	2031	Frais d'études		1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
	2033	Frais d'insertion		1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
	2312	Agencements et aménagements divers		48 000,00 €		0,00 €	
	Travaux hydromorphologiques et restauration milieux - TOTAL PROG N°10		0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
PROG N°13	2031	Frais d'études (bureau d'étude - maîtrise oeuvre pour marché public)	20 000,00 €	30 000,00 €	24 220,62 €	5 000,00 €	13 000,00 €
	2033	Frais d'insertion			0,00 €	0,00 €	
	Frais d'études (dig et ppg 5 bassins versants) - TOTAL PROG N°13		20 000,00 €	30 000,00 €	24 220,62 €	5 000,00 €	13 000,00 €
PROG N°15	2031	Frais d'études	2 000,00 €	30 000,00 €	2 160,00 €	5 000,00 €	20 900,00 €
	2033	Frais d'insertion			864,00 €		
	2312	Agencements et aménagements divers	15 000,00 €	165 000,00 €		30 000,00 €	270 000,00 €
	Travaux Noûère liste 2 + RN141 - TOTAL PROG N°15		17 000,00 €	195 000,00 €	3 024,00 €	35 000,00 €	290 900,00 €
PROG N°16	2031	Frais d'études	15 000,00 €	51 000,00 €	30 823,08 €	18 000,00 €	18 000,00 €
	2033	Frais d'insertion	892,00 €				0,00 €
	Frais d'études (dig et ppg Boème Anguienne) - TOTAL PROG N°16		15 892,00 €	51 000,00 €	30 823,08 €	18 000,00 €	18 000,00 €
PROG N°17	2031	Frais d'études		10 000,00 €		6 000,00 €	4 000,00 €
	2033	Frais d'insertion		1 000,00 €			
	2312	Agencements et aménagements divers					0,00 €
	Frais études ruissellement TROTTE RENARD - TOTAL PROG N°17			11 000,00 €		6 000,00 €	4 000,00 €
PROG N°18	2033	Frais d'insertion					1 000,00 €
	2312	Agencements et aménagements divers					49 000,00 €
	Travaux hydromorphologiques et restauration milieux 2021-2022 - TOTAL PROG N°18						50 000,00 €
PROG N°19	2031	Frais d'études					30 000,00 €
	2033	Frais d'insertion					1 000,00 €
	Frais d'études (dig et ppg Charraud) - TOTAL PROG N°19						31 000,00 €
PROG N°21	2033	Frais d'insertion					1 000,00 €
	2312	Agencements et aménagements divers					0,00 €
	Travaux sur 2 Ouvrages sur la Touvre - TOTAL PROG N°20						1 000,00 €
HORS PROGRAMME	2051	Achat de logiciels	480,00 €	3 000,00 €	480,00 €	500,00 €	2 500,00 €
	2121	Plantations	500,00 €	2 000,00 €		200,00 €	1 000,00 €
	2128	Autre agencement de terrain (blocs calcaire)		500,00 €			2 000,00 €
	21568	Matériel et outillage incendie - défibrilateur ?		500,00 €			3 500,00 €
	2182	Matériel de transport (véhicules, remorques...)	5 500,00 €	8 000,00 €		8 000,00 €	20 000,00 €
	2183	Matériel de bureau et d'informatique	700,00 €	11 641,70 €	8 395,61 €	2 000,00 €	6 000,00 €
	2184	Mobilier		1 000,00 €			1 500,00 €
	2188	Matériel divers (tronçonneuse - débroussailluse-station limnimétrique)	6 691,40 €	11 000,00 €	6 947,99 €		27 000,00 €
		Communication (panneaux informatifs, panneaux mobiles)					7 169,94 €
TOTAL HORS PROGRAMME			13 871,40 €	37 641,70 €	15 823,60 €	10 700,00 €	70 669,94 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			4 927,00 €	10 094,00 €		10 094,00 €
	040/13911	Subvention équipement transférée au compte de résultat		3 908,00 €	8 430,00 €		8 430,00 €
	040/13912	Subvention équipement transférée au compte de résultat		669,00 €	1 314,00 €		1 314,00 €
PROG N°00014	040/13913	Subvention équipement transférée au compte de résultat		350,00 €	350,00 €		350,00 €
	040/192	Plus ou moins valeurs sur cessions d'immobilisations					0,00 €
	020	DEPENSES IMPREVUES					
041	Opérations patrimoniales						88,42 €
	041/261	Titres de participation (SIAH DES EAUX CLAIRES)					88,42 €
DEFICIT DEGAGE SUR EXERCICE PRECEDENT	001	Déficit d'investissement reporté sur exercice antérieur					
TOTAL DEPENSES			77 072,60 €	379 568,70 €	86 430,30 €	81 700,00 €	489 752,36 €
				456 641,30	86 430,30		571 452,36

ANNEXE 1

Compte de résultat 2020 – poste techniciens milieux aquatiques et bassins versants

 Postes de techniciens milieux aquatiques et bassins versants Compte de Résultat - Année 2020			
DEPENSES		RECETTES	
SALAIRES		FINANCEMENTS ACCORDES - TMR 2020	
	TTC		
64111 Traitements bruts techniciens	97 641,42 €		
64 Charges techniciens	54 665,10 €	AGENCE DE L EAU ADOUR GARONNE	121 186,00 €
64 Secrétaire (salaires + charges 70 %)	31 385,01 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL 16	/
6336 Cotisation CNFPT (1 329,80 € x1/3)	443,27 €	REGION NOUVELLE AQUITAINE	5 062,00 €
6336 Cotisation CDG (1 553,11 € x1/3)	517,70 €		
6455 Cotisation assurance risque (7 474,34 € x 1/3)	2 491,45 €		
6474 Cotisation CNAS (212 € x 3)	636,00 €		
6475 Médecine travail (64,90 € x 3)	194,70 €		
6488 Tickets restaurant (10 203,45€ x1/3)	3 401,15 €		
TOTAL	191 375,80 €		126 248,00 €
DEPENSES LIES AUX POSTES		VERSEMENTS au 01-01-2021	TITRES
Fonctionnement			
	TTC	AGENCE DE L EAU ADOUR GARONNE	
60611 Eau et assainissement	192,33 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL 16	/
60612 Electricité	1 311,58 €	REGION NOUVELLE AQUITAINE (SOLDE POSTES TR 2019)	4 674,00 €
60621 Fuel	3 375,70 €		
60622 Carburant	3 031,53 €		
60632 Petit équipement	88,40 €		
60636 Vêtements travail	398,60 €		
6064 Fournitures administratives	1 657,30 €		
6068 Autres matières et fournitures	610,76 €		
611 Contrats de prestations services	630,00 €		
6135 Location photocopieur	1 080,00 €		
61551 Matériel roulant	2 303,94 €		
61558 Entretien autres biens mobiliers	298,90 €		
6156 Maintenance logiciels, photocopieur...	6 574,43 €		
6168 Assurances (3 360,09 € x 1/3)	1 120,03 €		
6161 Multirisque	3 477,85 €		
6182 Documentation technique	484,00 €		
6184 Formations	0,00 €		
6236 Catalogues et imprimés	542,40 €		
6256 Frais de missions	302,10 €		
6261 Frais affranchissement	2 019,79 €		
6262 Frais téléphone (4131,77 € x 70 %)	2 892,24 €		
6283 Frais nettoyage locaux	4 175,12 €		
TOTAL FONCTIONNEMENT	36 567,00 €		
Investissement			
2051 logiciel HT	400,00 €		
2183 Matériel de bureau et informatique HT	6 996,34 €		
2188 Autres immobilisations HT	402,50 €		
Amortissements			
28051 Logiciels 1/1 an	731,94 €		
28182 Véhicules 3/5 ans et 2/5 ans	7 706,45 €		
28183 Matériel informatique	3 294,11 €		
28184 Mobilier 6/20 ans	98,00 €		
28188 Autres immobilisations 1/1 an	439,98 €		
TOTAL INVESTISSEMENT	20 069,32 €	51 640,26 €	
TOTAL	248 012,12 €		0,00 €
TOTAL A CHARGES (dépenses - recettes)			
	248 012,12 €		

ANNEXE 2

Compte de résultat 2020 – équipe d’entretien

DEPENSES		RECETTES			
Articles	SALAIRES 2020	Articles	FINANCEMENTS 2020		
64	SALAIRES et TRAITEMENTS TITULAIRES	81 068,01 €			
64	CHARGES TITULAIRES	46 633,80 €			
64	SALAIRES ET CHARGES (Contrat CDD/insertion)	21 226,43 €			
64	SECRETARIAT (30 % SALAIRES ET CHARGES)	15 692,51 €			
6184	FORMATIONS	- €			
6256	FRAIS DE MISSION	29,28 €			
6336	COTISATION CNFPT (1 329,80 € x 2/3)	886,53 €			
6336	COTISATION CENTRE DE GESTION (1 553,11 x 2/3)	1 035,41 €			
6455	ASSURANCE GROUPE (7 474,34 € x 2/3)	4 982,89 €			
6475	MEDECINE DU TRAVAIL (64,90 € x 6)	389,40 €			
6488	TICKETS RESTAURANT (10 203,45 € x 2/3)	6 802,30 €			
6474	COTISATION CNAS (212 € x 3)	636,00 €			
	TOTAL	179 382,56 €			
			149 411,00 €		
Articles	DEPENSES LIES AU POSTE	Articles	VERSEMENTS au 01-01-2021	TITRES	
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	97,06 €			
60612	ELECTRICITE	455,05 €			
60622	CARBURANT	4 484,77 €	7478	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	0,00 €
60632	PETIT EQUIPEMENT	805,93 €	7473	CONSEIL DEPARTEMENTAL 16 (remb Agents CDDI 2020 + montant forfaitaire 2020)	8 514,80 €
60636	VETEMENTS	275,18 €	74718	ASP (remboursement Agents CDDI) (26 517,87 € - 13 366,01 € TROP PERCU 2020)	13 151,86 €
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 595,10 €	7472	REGION NOUVELLE AQUITAINE	0,00 €
611	CIDIL (Accompagnement agents insertion)	7 650,00 €			
6132	LOYER ATELIER	10 076,52 €			
6135	LOCATIONS (mini pelles, véhicules)	2 161,56 €			
614	CHARGES LOCATIVES (électricité, taxes foncières, ordures ménagères)	1 634,53 €			
6168	ASSURANCE VEHICULES (3360,09 € x 2/3)	2 240,06 €			
61558	ENTRETIEN DU MATERIEL (débroussaillageuse, élagueuse...)	61,69 €			
61551	ENTRETIEN DES VEHICULES	6 067,32 €			
6156	MAINTENANCE EXTINCTEURS (411,12 € x 1/3)	137,04 €			
6262	FRAIS TELEPHONE (30 % de 4 131,77 €)	1 239,53 €			
	TOTAL	38 981,34 €			
	INVESTISSEMENT				
2188	Autres immobilisations (tronceuses, perceuse visseuse JHT)	967,49 €			
	AMORTISSEMENTS				
28183	Amortissement ordinateur 1/4 ans	327,75 €			
28182	Amortissement mercedes VITO 7/10 ans	3 551,06 €			
28182	Amortissement MITSUBISHI L200 3/5 ans	7 286,00 €			
21888	Amortissement débroussaillageuse STHIL FS560 CEMT 2/5 ans	200,40 €			
21888	Amortissement tronçonneuse MS 261CMR45 1/1 an	670,80 €			
21888	Amortissement réfrigérateur AYA 1/1 an	179,99 €			
281578	Amortissement treuil forestier 6/10 ans	273,00 €			
	TOTAL	13 456,49 €			21 666,66 €
	TOTAL DEPENSES	231 820,39 €		TOTAL RECETTES	171 077,66 €
	TOTAL [DEPENSES - RECETTES]	60 742,73 €			